



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 28 mai 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 mai 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Stéphane SBRAGGIA,

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VANNUCCI à M. VOGLIMACCI, Mme BIANCAMARIA à M. SBRAGGIA, Mme CORTICCHIATO à M. MONDOLONI, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. FERRARA à Mme SANTONI-BRUNELLI, Mme FALCHI à Mme SICHİ, Mme MASSEI à M. DELIPERI, Mme PILLOTTI à M. ARESU, M. BASTELICA à M. CIABRINI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. MARCANGELI, M. CAU, Mme SANNA, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Deliperi est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité



Séance du mardi 28 mai 2019
Délibération N°2019/113

Adoption des Comptes Administratifs 2018
Budget principal

Il rappelle que conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du compte administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un adjoint ou conseiller élu pour le remplacer.

Le conseil municipal élit Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué aux finances, en qualité de Président de séance.

M. Stéphane Sbraggia expose à l'assemblée :

Dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité, le Compte Administratif termine le cycle annuel financier et retrace l'exécution du budget de l'année.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il compare les prévisions inscrites au budget et les réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif 2018 a été précédé par :

- o Le débat d'orientation budgétaire tenu le 19 Février 2018,
- o L'adoption par anticipation des résultats du compte administratif 2017 le 27 Mars 2018,
- o Le vote du budget primitif intervenu le 27 Mars 2018,
- o Les adoptions de deux décisions modificatives durant l'exercice 2018.

Comme annoncé lors du DOB et du vote du Budget Primitif, Les contraintes inhérentes à l'élaboration et à l'exécution des budgets sont de plus en plus nombreuses. Dans un contexte de grande incertitude, de réformes en profondeur avec un manque de clarté et de lisibilité, les communes doivent poursuivre leur mission auprès des administrés dont les attentes ne cessent de s'accroître. Le gel voir la baisse des concours de l'État se poursuit et met en tension l'équilibre financier du budget au moment où la Ville porte des projets à forte valeur ajoutée pour l'avenir. Pour autant, la Ville a poursuivi la baisse de ses dépenses réelles de fonctionnement sans altérer la qualité des services publics ni actionner le levier fiscal. Cette performance résulte d'une démarche volontaire de revue des politiques publiques dans laquelle nous nous sommes engagés depuis quelques années.

Ce Compte administratif prend acte du transfert de la compétence du Centre communal d'actions sociales dès le 1^{er} janvier vers la communauté d'agglomération ainsi que la mutualisation entre la ville et la CAPA des services de la commande publique et de la direction des systèmes d'information et de la direction des ressources humaines.

Mais la grande particularité de cet exercice budgétaire 2018 tient dans la formalisation de ces objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement. La ville d'Ajaccio a comme de nombreuses collectivités, contractualisé ces objectifs avec l'Etat comme le prévoit la loi de finance. Il s'agit là d'une véritable révolution non seulement dans la pratique mais également dans l'état d'esprit qui anime depuis la décentralisation la gestion locale.

Pour l'année 2018, les réalisations cumulées de l'exercice toutes sections confondues s'élèvent :

➤ En dépenses à : **113 479 489.25 €**

➤ En recettes à : **117 985 753.94 €**

Soit un résultat global de clôture de : + 4 506 264.69 €

1) LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Les tableaux ci-dessous présentent l'ensemble des équilibres du Compte administratif 2018 du budget principal de la ville d'Ajaccio.

Exécution budgétaire 2018			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles Investissement	20 266 423.13	Recettes réelles Investissement	15 391 754.71
Dépenses d'ordre Investissement	0.00	Recettes d'ordre Investissement	4 631 899.49
Dépenses investissement totales	20 266 423.13	Recettes investissement totales	20 023 654.20
Dépenses réelles Fonctionnement	88 581 166.63	Recettes réelles Fonctionnement	94 205 854.40
Dépenses d'ordre Fonctionnement	4 631 899.49	Recettes d'ordre Fonctionnement	0.00
Dépenses fonctionnement totales	93 213 066.12	Recettes fonctionnement totales	94 205 854.40
Total des Dépenses	113 479 489.25	Total des Recettes	114 229 508.60
	Reprise résultat antérieur fonctionnement n-1		1 791 643.54
	Reprise résultat antérieur investissement n-1		1 964 601.80
Total global des Dépenses	113 479 489.25	Total global des Recettes	117 985 753.94
Résultat section investissement	+ 1 721 832.87	Résultat section fonctionnement	+ 2 784 431.82

Résultat de clôture 2018	+ 4 506 264.69
---------------------------------	-----------------------

Reports des restes à réaliser 2018			
Dépenses		Recettes	
Restes à réaliser investissement	4 833 417.14	Restes à réaliser investissement	3 458 234.83
Dépenses investissement totales	4 833 417.14	Recettes investissement totales	3 458 234.83
Restes en dépenses Fonctionnement	0.00	Restes en recettes Fonctionnement	0.00
Dépenses fonctionnement totales	0.00	Recettes fonctionnement totales	0.00
Total des reports en Dépenses	4 833 417.14	Total des reports en Recettes	3 458 234.83

Résultat de clôture reports 2018	- 1 375 182.31
---	-----------------------

Résultats cumulés 2018			
Dépenses		Recettes	
Total cumulé dépenses investissement	25 099 840.27	Total cumulé recettes	25 446 490.83

		investissement	
Total cumulé dépenses fonctionnement	93 213 066.12	Total cumulé recettes fonctionnement	95 997 497.94
Résultat section investissement	+ 346 650.56	Résultat section fonctionnement	+ 2 784 431.82

Résultat de clôture cumulé 2018	+3 131 082.38
---------------------------------	---------------

Pour l'année 2018 le résultat global de clôture est le suivant :

Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	93 213 066.12	0.00	93 213 066.12	0.00	93 213 066.12
Recettes	94 205 854.40	1 791 643.54	95 997 497.94	0.00	95 997 497.94

Recettes - Dépenses	+ 992 788.28	+ 1791 643.54	+ 2 784 431.82	0.00	+ 2 784 431.82
---------------------	--------------	---------------	----------------	------	----------------

Résultat	→	+ 2 784 431.82
----------	---	----------------

Section d'investissement

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Dépenses	20 266 423.13	0.00	20 266 423.13	4 833 417.14	25 099 840.27
Recettes	20 023 654.20	1 964 601.80	21 988 256.00	3 458 234.83	25 446 490.83

Recettes - Dépenses	- 242 768.93	+ 1 964 601.80	+ 1 721 832.87	- 1 375 182.31	+ 346 650.56
---------------------	--------------	----------------	----------------	----------------	--------------

Résultat	→	+ 346 650.56
----------	---	--------------

	Mandats et Titres émis	Résultat reporté n-1	Cumul section	Restes à réaliser	Total général
Résultats cumulés CA 2018	+ 750 019.35	+ 3 756 245.34	+ 4 506 264.69	- 1 375 182.31	+ 3 131 082.38

Le résultat des réalisations de l'exercice 2018, hors comptabilisation des restes à réaliser, est excédentaire de 750 019.35 euros.

Après intégrations des résultats de clôture constatés du compte de gestion 2017, les résultats du compte administratif de la Ville sont en concordance avec ceux du compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture 2018
Investissement	+ 1 964 601.80	0.00	- 242 768.93	+ 1 721 832.87
Fonctionnement	+ 1 791 643.54	0.00	+ 992 788.28	+ 2 784 431.82
Total	+ 3 756 245.34	0.00	+ 750 019.35	+ 4 506 264.69

Les grandes masses financières depuis le CA 2013 en opérations réelles et hors affectations des résultats sont détaillées dans le tableau suivant :

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Recettes de fonctionnement	91 857 328	92 569 245	92 143 785	96 905 798	96 499 128	94 205 854
Dépenses de fonctionnement	86 373 787	89 222 893	94 273 479	90 058 685	92 757 694	93 213 066
Recettes d'investissement	30 306 630	29 730 048	34 853 613	24 116 427	13 198 381	20 023 654
Dépenses d'investissement	37 152 147	31 052 880	24 285 697	26 440 106	23 057 715	20 266 423
Résultat propre à l'exercice	- 1 361 977	+ 2 023 520	+ 8 438 222	+ 4 523 434	- 6 117 900	+ 750 019

Le détail des fonds de roulement sont repris dans le tableau ci après :

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Fonds de roulement en début d'exercice	-3 787 607	- 5 149 584	- 3 126 064	+ 5 350 711	+ 9 874 145	+ 3 756 245
Résultat de l'exercice	- 1 361 977	+ 2 023 520	+ 8 438 222	+ 4 523 434	- 6 117 900	+ 750 020
Intégration fin de gestion BA parking 2013	-	-	+ 38 553	-	-	-
Fonds de roulement en fin d'exercice	- 5 149 584	- 3 126 064	+ 5 350 711	+ 9 874 145	+ 3 756 245	+ 4 506 265

Les prévisions budgétaires étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat est influencé par les taux de réalisations en fonctionnement et en investissement.

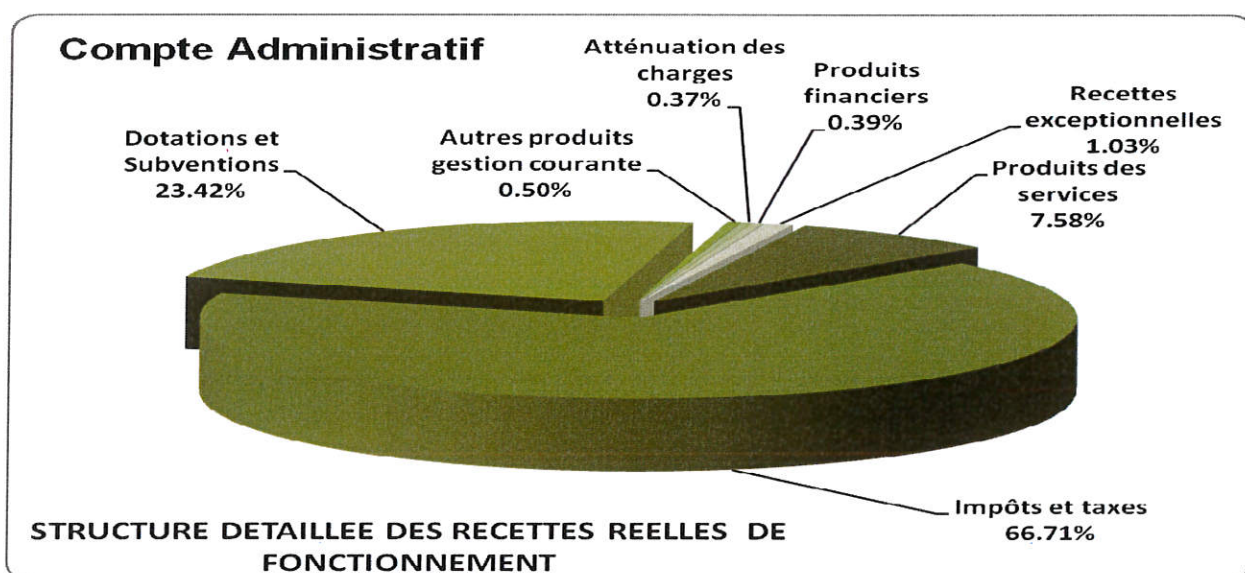
Le facteur déterminant de ces écarts nous amène à rappeler dans le présent document, non seulement les montants réalisés, mais aussi les montants des prévisions budgétaires ainsi que les taux de réalisation. Il est également rappelé, à titre de comparaison, les montants réalisés pour la période 2014-2018.

2) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les ressources de fonctionnement

Les recettes globales de fonctionnement hors résultat reporté totalisent 94 205 854.40 € et le taux de réalisation atteint 101.82 %.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2018 (BP + DM)	Réalisations 2018	% réalisé	% titres émis
CHAP 70	Produits des services	7 263 970.00	7 142 848.63	98.33	7.58
CHAP 73	Impôts et taxes	62 203 969.00	62 845 504.95	101.03	66.71
CHAP 74	Dotations et Subventions	21 839 809.00	22 066 064.26	101.04	23.42
CHAP 75	Autres produits gestion courante	447 700.00	475 428.89	106.19	0.50
CHAP 013	Atténuation des charges	300 000.00	344 693.17	114.90	0.37
Total des recettes réelles de gestion		92 055 448.00	92 874 539.90	100.89	98.59
CHAP 76	Produits financiers	365 280.00	365 282.93	100.00	0.39
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	100 000.00	966 031.57	966.03	1.03
Total des recettes réelles		92 520 728.00	94 205 854.40	101.82	100.00
CHAP 042	Opérations d'ordre	0.00	0.00	-	-
Total des recettes		92 520 728.00	94 205 854.40	101.82	100.00



En 2018, hors comptabilisation du produit des cessions, les recettes réelles de fonctionnement sont en régression de 0.85 % soit une diminution de 795 532 euros. Cette baisse constatée est liée aux différents transferts de compétence et mutualisations réalisés au cours de l'exercice.

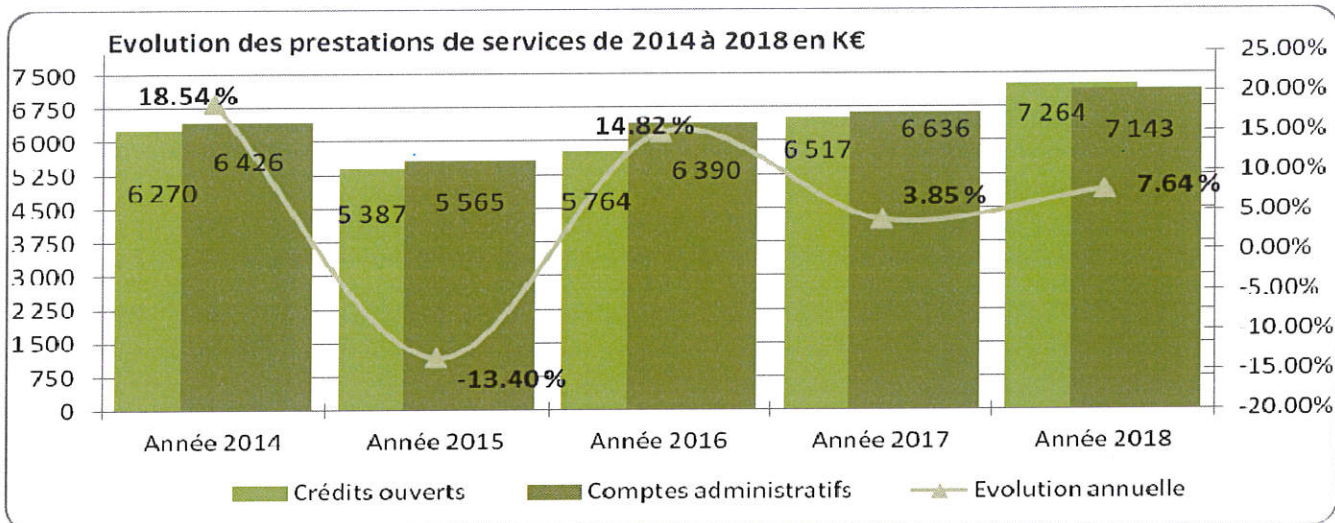
Nature	Intitulés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
CHAP 70	Produits des services	6 426 146	5 564 595	6 389 667	6 636 164	7 142 849
CHAP 73	Impôts et taxes	59 329 851	61 571 522	62 636 435	63 981 012	62 845 505
CHAP 74	Dotations et Subventions	24 582 651	23 487 857	23 063 604	21 883 041	22 066 064
CHAP 75	Autres produits gestion courante	1 220 056	429 381	457 608	800 783	475 429
CHAP 013	Atténuation des charges	336 176	279 330	332 718	322 844	344 693
Total recettes de gestion		91 894 880	91 332 685	92 880 032	93 623 845	92 874 540
CHAP 76	Produits financiers	17 198	15 802	722 546	368 552	365 283
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	657 167	795 299	3 303 220	2 506 731	966 031
Total des recettes réelles		92 569 245	92 143 785	96 905 798	96 499 128	94 205 854
CHAP 042	Opérations d'ordre	1 680 000	8 235 700	0	0	0
Total des recettes		94 249 245	100 379 485	96 905 798	96 499 128	94 205 854

Les recettes réelles de fonctionnement représentent dans leur ensemble un ratio de 1 358 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 553 € par habitant.

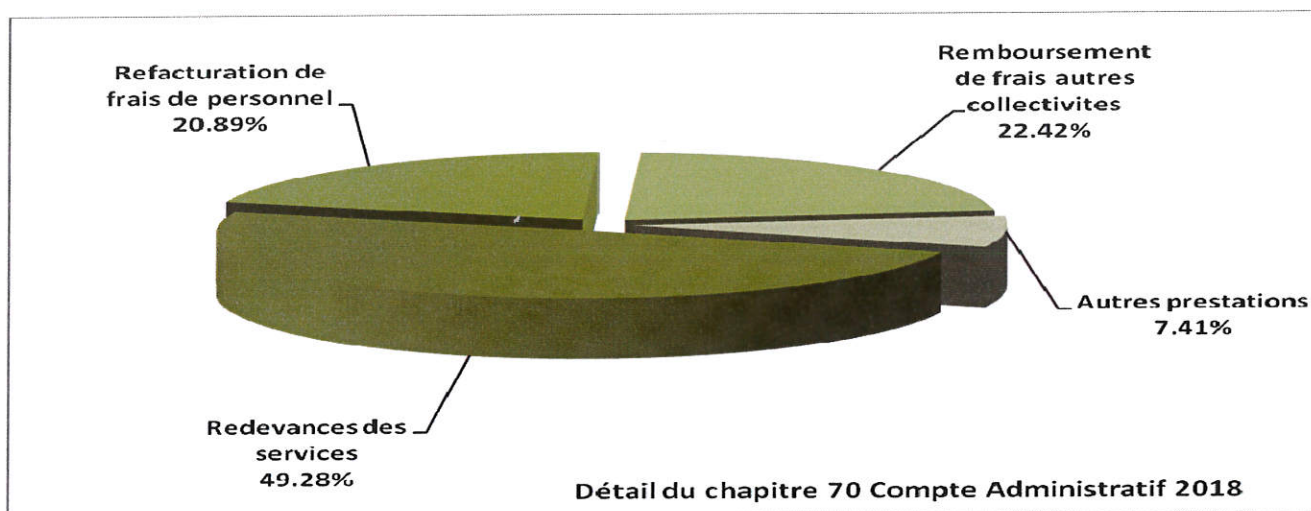
A-1. Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Crédits ouverts	6 270	5 387	5 764	6 517	7 264
Comptes administratifs	6 426	5 565	6 390	6 636	7 143
Evolution annuelle	18.54 %	- 13.40 %	+ 14.82 %	+ 3.85 %	+ 7.64 %
Taux de réalisation	102.49 %	103.29 %	110.85 %	101.84 %	98.33 %

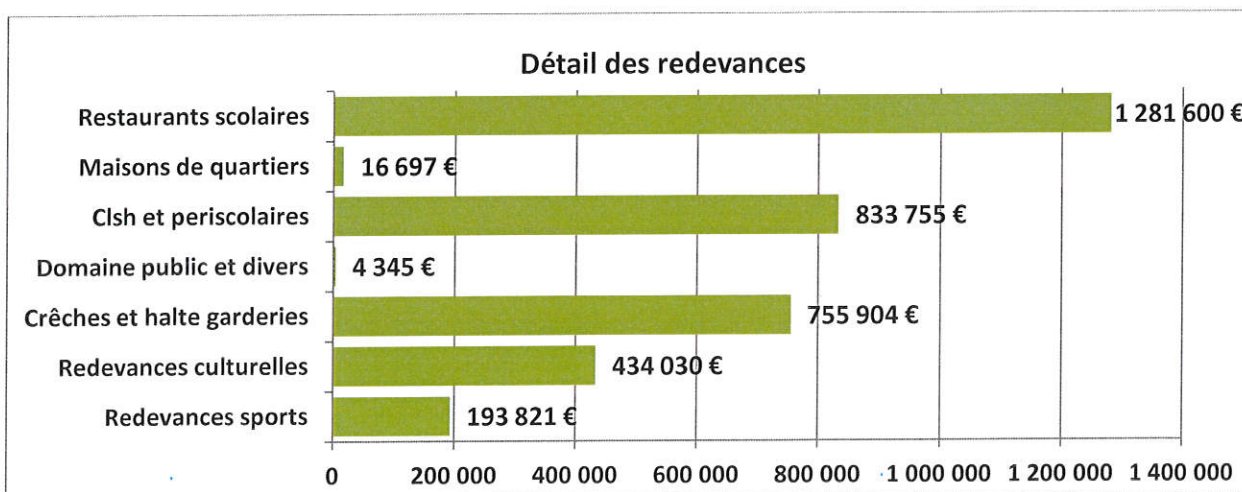
Les recettes du chapitre 70 sont en progression de 7.64 % par rapport à l'exercice précédent. Elles totalisent 7.143 millions d'euros et représentent 7.58 % des recettes réelles de fonctionnement. Le taux de réalisation pour 2018 est de 98.33 %.



La forte augmentation de ce chapitre constatée depuis l'exercice 2016 découle de la comptabilisation plus importante des remboursements par les budgets annexes, la régie du port, la régie des parkings et le syndicat mixte de la Parata des personnels mis à disposition soit un total cumulé de 1 491 923 euros. Ce chapitre enregistre également les refacturations auprès d'autres collectivités de prestations rendues par les services municipaux pour 1 601 409 € et les remboursements de diverses redevances dues à la commune par divers redevables à hauteur de 529 364 €.



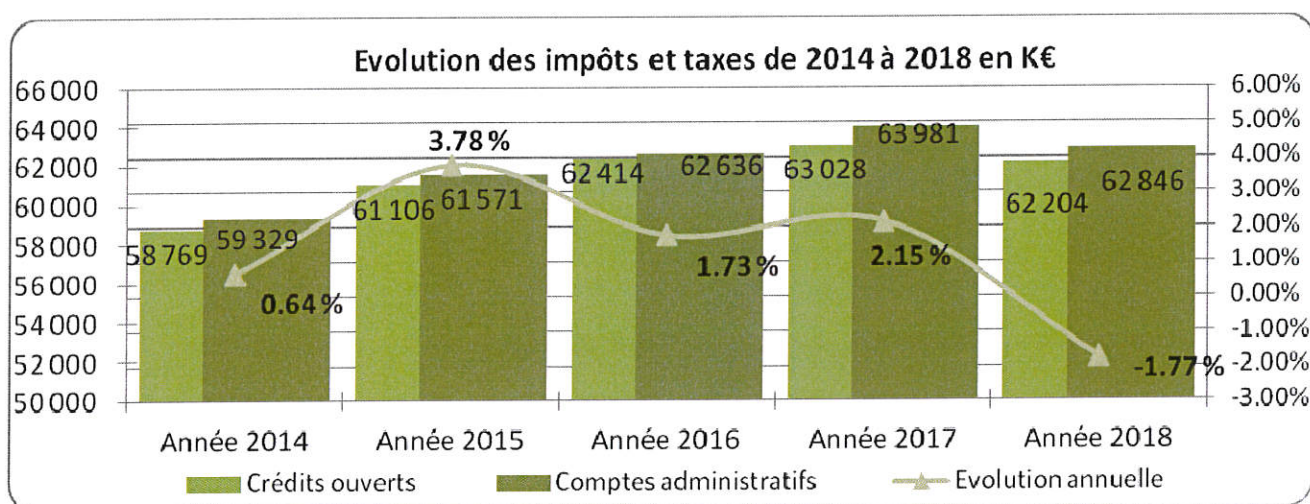
Les produits des services et les produits domaniaux comptabilisent les recettes encaissées auprès des usagers. Elles totalisent au CA 2018 un montant de 3 520 152 € selon le détail complet qui vous est présenté ci après.



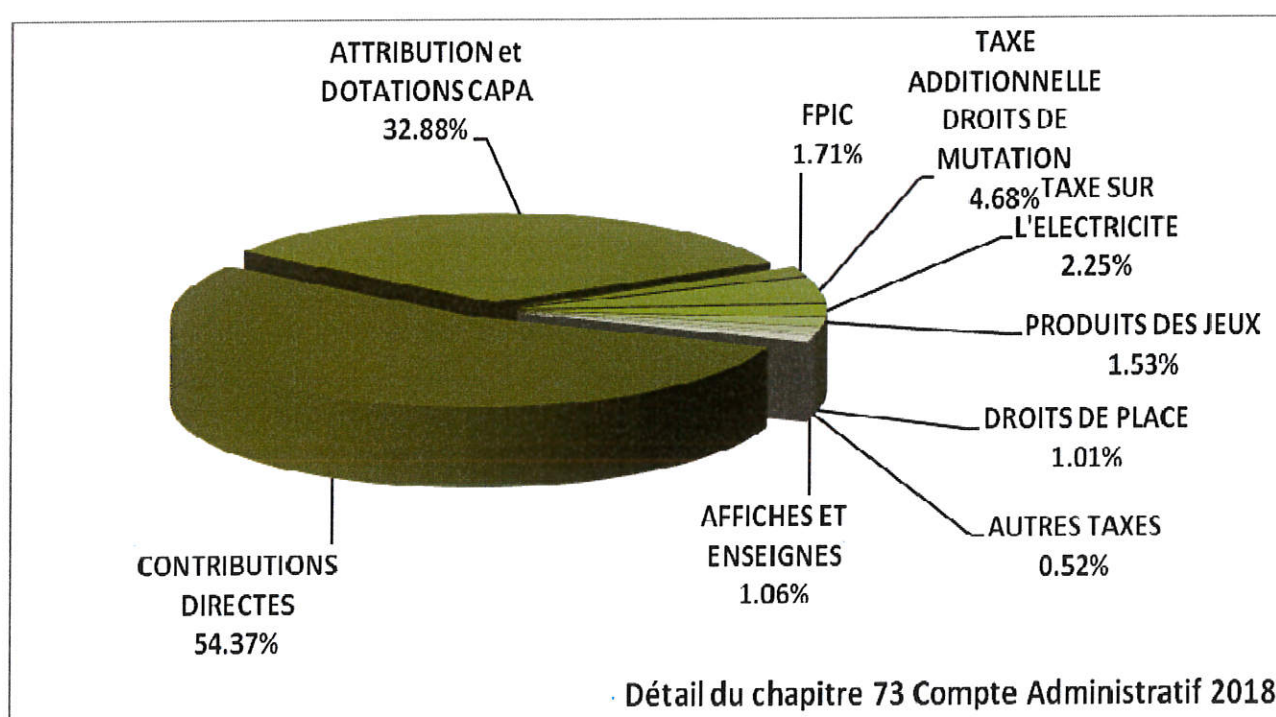
A-2. Chapitre 73 : Impôts et taxes

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Crédits ouverts	58 769	61 106	62 414	63 028	62 204
Comptes administratifs	59 329	61 571	62 636	63 981	62 846
Evolution annuelle	0.64 %	3.78 %	1.73 %	2.15 %	-1.77 %
Taux de réalisation	100.95 %	100.76 %	100.36 %	101.51 %	101.03 %

Ce chapitre budgétaire représente près de 67 % des recettes réelles de fonctionnement. Premier pôle de ressources de la section, il enregistre une diminution de 1.77 % par rapport aux réalisations de l'exercice 2017. Cette baisse constatée est liée de facto au transfert du CCAS vers la CAPA ainsi que les mutualisations de trois services ce qui a pour conséquence une diminution de l'attribution de compensation.



Au sein du chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien, le FPIC et les autres taxes.



➤ Les contributions directes

Le produit fiscal perçu en 2018 totalise 34 166 879 € et représente 54.37 % du chapitre budgétaire. Cette recette dite "impôt ménages" (la Ville perçoit la taxe d'habitation et les taxes foncières) enregistre une progression de 1.56 % par rapport à la recette constatée en 2017 (pour mémoire 33 642 095 €).

Elle comprend :

- Le produit issu des rôles généraux émis au titre de l'année en cours,
- Le produit issu des rôles supplémentaires, rôles rectificatifs émis par les services fiscaux.

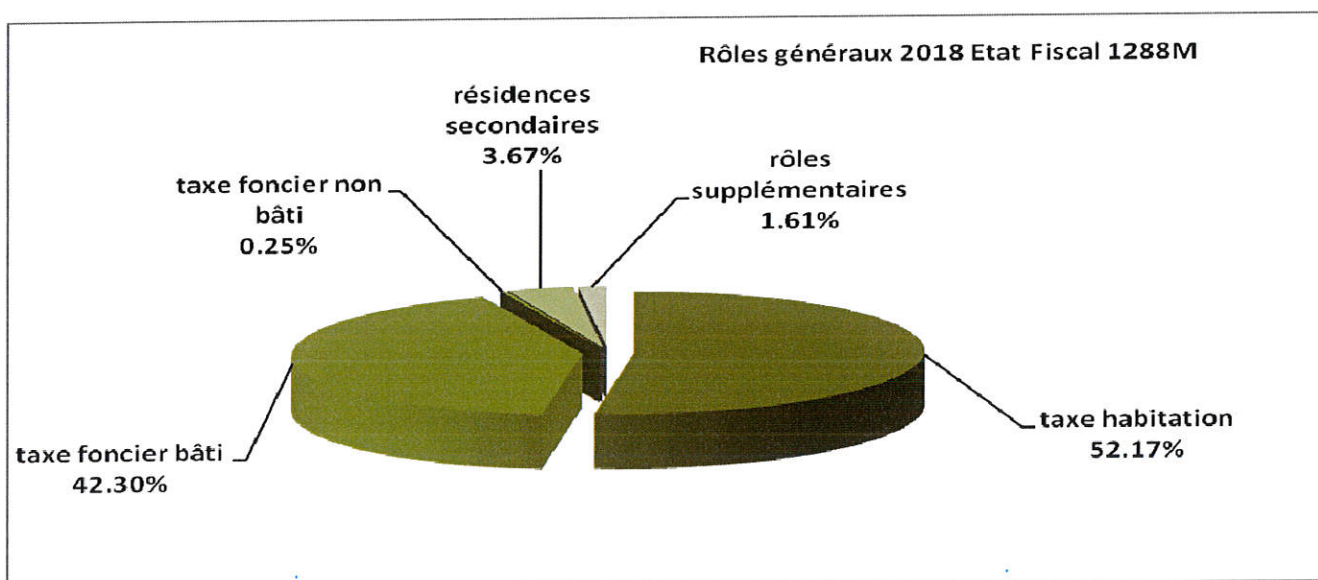
Le fait marquant pour 2018 concerne l'annonce faite par le gouvernement de la mise en place à partir de cette année du dégrèvement de taxe d'habitation en faveur des résidences principales pour 80 % des contribuables dont le revenu fiscal n'excède pas les plafonds de ressources prévus par l'Etat. Pour ces contribuables, l'exonération sera d'un tiers en 2018, puis de deux tiers en 2019, pour être intégrale en 2020. A ce jour il nous est très difficile, faute d'informations précises, de savoir quel sera l'impact final pour les finances de la Ville au terme de l'application de cette réforme.

Comme les années précédentes, les taux de fiscalité votés par la commune n'ont pas été augmentés. Ainsi En 2018 les taux communaux appliqués ont été les suivants:

- Taxe d'habitation : 22.72 % (taux inchangé par rapport à 2015, 2016 et 2017).
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18.40 % (taux inchangé par rapport à 2015, 2016 et 2017).
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.24 % (taux inchangé par rapport à 2015, 2016 et 2017).

Tableau récapitulatif des évolutions des bases et des contributions perçues de 2014 à 2018.

ETAT 1288 M	BASES				
	2014	2015	2016	2017	2018
TH	75 209 219	76 647 530	76 717 288	78 237 174	78 453 053
FB	72 275 193	74 520 264	75 874 651	76 782 471	78 532 759
FNB	213 248	184 065	175 943	181 634	185 035
Produits nets	29 487 378	31 211 160	31 472 460	31 986 656	32 362 615
Maj. résidences secondaires	-	-	595 960	1 236 240	1 254 318
Rôles supplémentaires	322 146	307 978	353 544	719 199	549 946
Contributions perçues	29 809 524	31 519 138	32 421 964	33 942 095	34 166 879
Croissance en euros	+ 432 384	+ 1 709 614	+ 902 826	+ 1 520 131	+ 224 784
Evolution en %	+ 1.47 %	+ 5.74 %	+ 2.86 %	+ 4.68 %	+ 0.66 %



Le tableau suivant détaille par taxe les montants perçus au titre des contributions directes de 2015 à 2018.

Rôles généraux	Montants perçus 2015	Montants perçus 2016	Montants perçus 2017	Montants perçus 2018	Evolution 2018/2017	
					En €	En %
taxe habitation	17 414 319	17 430 168	17 775 485	17 824 342	+ 48 857	+ 0.27 %
taxe foncier bâti	13 711 729	13 960 936	14 127 183	14 452 713	+ 325 530	+ 2.30 %
taxe foncier non bâti	85 112	81 356	83 988	85 560	+ 1 572	+ 1.87 %
Maj.résid. secondaires	-	595 960	1 236 240	1 254 318	+ 18 078	+ 1.46 %
rôles supplémentaires	307 978	353 544	719 199	549 946	- 169 253	- 23.54 %
Total du Produit Fiscal	31 519 138	32 421 964	33 942 095	34 166 879	+ 224 784	+ 0.66 %

➤ Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien :

Ces dotations représentant près de 33 % du chapitre ont pour but de neutraliser financièrement les transferts de charges et de recettes entre la ville et la communauté d'agglomération ; elles découlent de la neutralisation du passage en TPU et la compensation de transfert de compétences vers la CAPA.

- La Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes est en progression sur l'exercice 2018; 5 123 987 € ont été reversés à la commune par la Capa à ce titre contre 3 867 688 € en 2017.

Il est à noter que la refonte totale de cette dernière a été actée par le conseil communautaire et notamment les clefs de répartition. La réflexion a été lancée et à déboucher courant 2018 sur une nouvelle structuration de la DSC. En effet se posait à nous la question des charges de centralité et de leur juste évaluation lors de ces transferts. Même si il n'existe pas aujourd'hui de règle universelle permettant d'intégrer et d'évaluer au mieux ces charges de centralité, nous avons avec les services compétents de la communauté d'agglomération pu déterminer un montant estimatif de plus de 1 millions d'euros. Ce coût total de centralité représente 14,75 € par habitant et par an.

- La Dotation de Compensation versée par la CAPA a évoluée à la baisse en 2018 suite aux différents transferts de compétences. Elle représente pour l'exercice la somme de 15 542 500 €.

Cette réduction constatée comme lors de l'exercice précédent fait suite à des transferts de compétence (OMT CCAS) et la montée en puissance de la mutualisation de divers services comme la direction des services d'information et du numérique, de la direction des ressources humaines et la direction de la commande publique.

➤ Le FPIC

L'article 144 de la loi de finance initiale 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Ce mécanisme appelé fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Selon les divers mécanismes de répartition dite de " droit commun " la commune a perçu un montant de 1 074 361 € inférieur de 0.30 % à celui perçu en 2017.

FPIC en €	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Montants perçus	668 156	880 396	1 126 492	1 077 508	1 074 361
Evolution annuelle	+ 57.23 %	+ 31.77 %	+ 27.95 %	- 4.35 %	- 0.30 %

➤ Les autres taxes indirectes

Elles représentent 11.05 % du chapitre 73 et totalisent 6.937 millions d'euros en progression de 10.50 %. Le tableau suivant retrace les principaux produits issus de la fiscalité indirecte perçus depuis 2014 ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent.

- La taxe sur l'électricité encaissée en 2018 est de 1,415 millions d'euros. La loi de décembre 2011, sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité, a réformé la taxe sur l'électricité pour adapter le système de taxation français au droit communautaire. Alors que la taxe reposait jusque là sur le montant des factures acquittées par les consommateurs, elle est assise depuis 2012 sur la quantité d'énergie fournie. Sur cette consommation réelle est appliqué un tarif défini par la loi et un coefficient multiplicateur fixé par la commune.

- Le produit de la taxe additionnelle atteint la somme record pour l'exercice 2017 de 2.939 millions d'euros ; cette taxe dont tous les paramètres de perception sont fixés par l'Etat frappe les mutations de propriétés. Il est le reflet de l'activité du marché immobilier. Cette recette traduit l'attractivité de plus en plus importante de notre ville et par conséquent la bonne santé du marché immobilier.

- La taxe perçue sur la publicité extérieure et votée dans le cadre de la modernisation de l'économie en 2008 a remplacé les différentes taxations communales sur les affiches, panneaux affichages et enseignes. Le total des titres émis pour l'exercice 2018 est de 666 158 €.

- Les droits de places comptabilisés au cours de l'année 2018 ont atteint le montant de 631 782 €. L'évolution positive de ces taxes perçues est liée en grande partie au renforcement du service des Halles qui a permis un travail de plus en plus rigoureux et précis.

- Le prélèvement sur le produit des jeux de Casino atteint pour 2018 la somme de 961 175 euros. La commune a également perçu cette année 33 497 € au titre de la loi de Mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne.

- Les autres taxes diverses à hauteur de 290 377 € concernent des sommes perçues au titre des cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles. (cf. délib. 2018/130).

INTITULE	Réalisations CA 2014	Réalisations CA 2015	Réalisations CA 2016	Réalisations CA 2017	Réalisations CA 2018
TAXE ADDITIONNELLES ET DROITS DE MUTATIONS	1 724 413	2 010 289	2 124 651	2 519 070	2 939 512
TAXE SUR L'ELECTRICITE	1 307 815	1 288 978	1 332 829	1 326 828	1 415 276
PRODUITS DES JEUX DANS LES CASINOS	903 683	897 742	851 964	863 253	961 175
AUTRES TAXES SUR LES JEUX	37 098	37 286	38 057	33 492	33 497
AFFICHES, RECLAMES, ENSEIGNES	545 060	556 691	631 894	630 204	666 158
DROIT DE PLACE ET DOMAINE PUBLIQUE *	643 425	603 296	581 491	779 762	631 782
AUTRES TAXES DIVERSES	0	0	0	80 748	290 377
TAXES DE SEJOUR **	193 811	263 073	441 893	44 636	-
TOTAUX	5 355 304	5 657 355	6 002 779	6 277 993	6 937 777

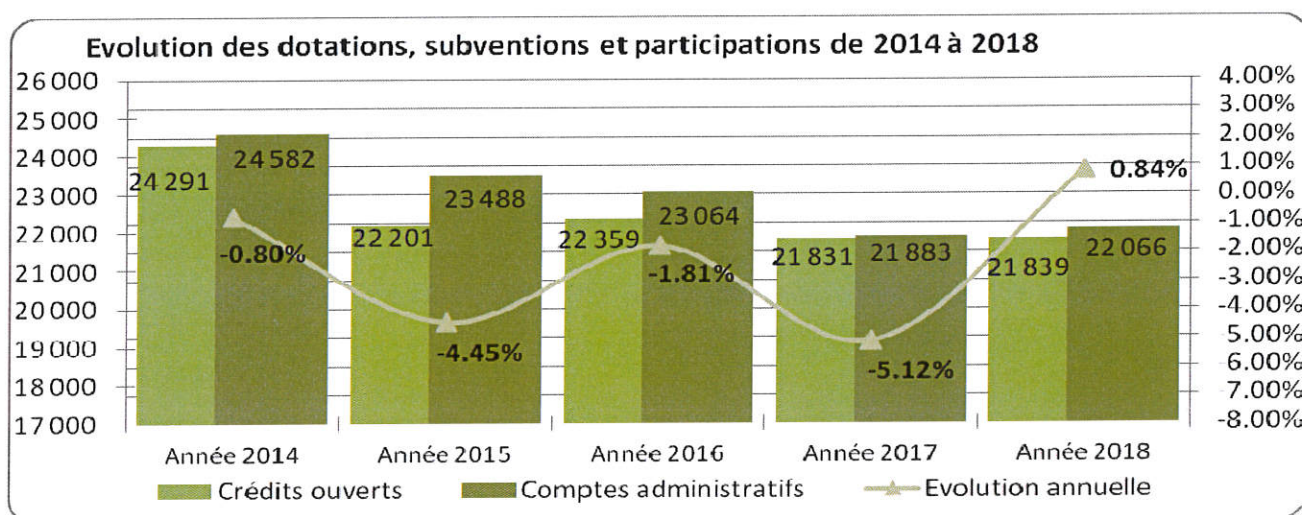
* Concernant les droits de place certains droits ont fait font l'objet d'une réaffectation au sein du chapitre 70. Ils sont considérés comme des redevances de location de voie publique et non plus des taxes d'utilisation du domaine.

** La taxe de séjour est perçue directement par la Capa suite au transfert de l'OMT.

A-3. Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

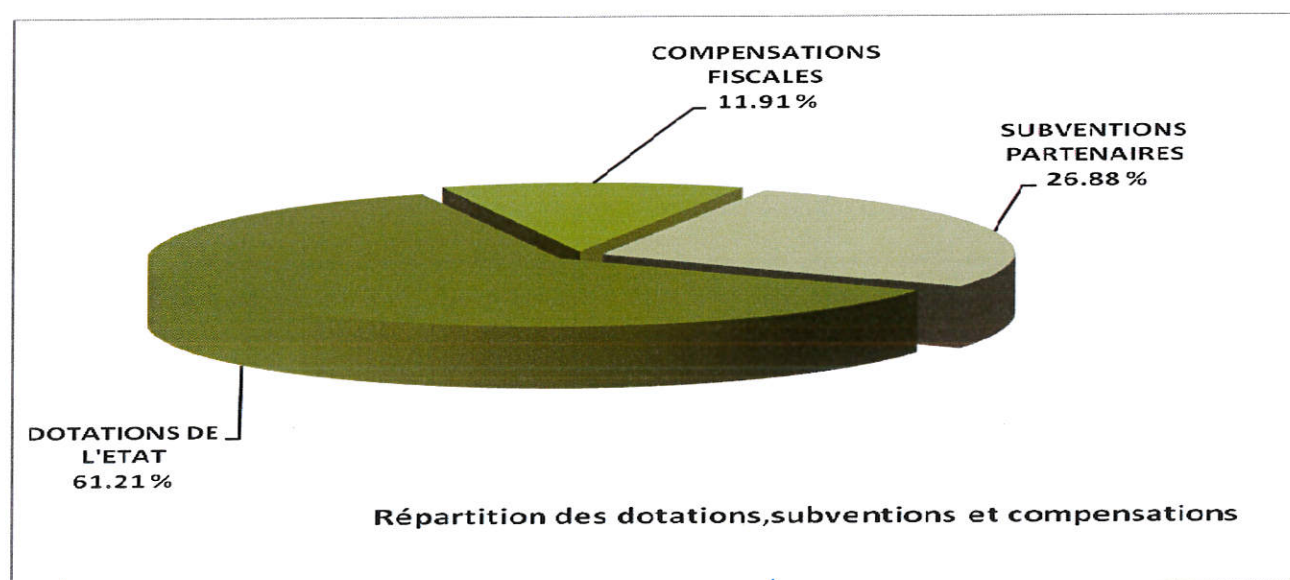
en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Crédits ouverts	24 291	22 201	22 359	21 831	21 839
Comptes administratifs	24 582	23 488	23 064	21 883	22 066
Evolution annuelle	- 0.80 %	- 4.45 %	- 1.81 %	- 5.12 %	+ 0.84 %
Taux de réalisation	101.20 %	105.80 %	103.15 %	100.24 %	101.04 %

Deuxième poste de recettes au sein de la section de fonctionnement, ce chapitre budgétaire regroupe les concours financiers de l'Etat et les subventions de fonctionnement provenant des divers financeurs institutionnels. Il totalise 22 066 064.26 € en progression de 0.84 % par rapport au CA 2017.



Trois blocs de recettes sont identifiables au sein du chapitre 74 :

- ⇒ Les dotations de l'Etat relevant principalement de la loi de finances.
- ⇒ Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national.
- ⇒ Les subventions et participations versées par les Organismes partenaires.



➤ Les concours financiers de l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 13 507 525 euros en progression de 1.64 % par rapport à l'an passé. Ces dotations qui ont été en très net recul depuis plusieurs années ont tendance à se stabiliser voir légèrement progresser sur l'exercice 2018.

Dotations de l'Etat	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Dotation Forfaitaire	13 664 544	11 894 517	10 253 715	9 495 494	9 488 754
Dotation Solidarité Urbaine	1 216 580	1 216 580	1 216 580	1 331 747	1 396 499
Dot. Nationale de Péréquation	1 435 113	1 470 326	1 686 436	1 649 343	1 770 783
Total DGF	16 316 237	14 581 423	13 156 731	12 476 584	12 656 036
Dot. Générale de Décentralisation	759 984	769 984	775 211	768 484	769 657
Autres dotations	29 770	30 013	28 962	44 048	81 832
Total des Dotations	17 105 991	15 381 420	13 960 904	13 289 116	13 507 525
Evolution en €	- 361 257	- 1 724 571	- 1 420 516	- 671 788	+ 218 409
Evolution en %	- 2.07 %	- 10.08 %	- 9.25 %	- 4.82 %	+ 1.64 %

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ; elle est composée de la Dotation Forfaitaire, de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation. Globalement, la DGF de la ville d'Ajaccio, après la mise en œuvre de "la ponction individuelle pour le pacte de confiance et solidarité", passe donc de 12.476 M€ à 12.656 M€ entre 2017 et 2018.

La **Dotation Forfaitaire** est le premier concours de l'Etat. La loi n°2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015 réforme les modalités de calcul et l'architecture de la dotation forfaitaire des communes. Cette dotation est désormais calculée à partir des éléments suivants :

Détail dotation forfaitaire notifiée	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation de base n-1 retraitée	13 664 544	13 659 546	11 894 517	10 253 715	9 495 494
Part dynamique de la population		- 63 280	+ 165 087	+ 123 301	+ 11 093
Ecrêtement péréqué		- 32 403	- 86 454	- 31 196	- 17 833
Redressement des finances publiques		- 1 669 346	- 1 719 435	- 850 326	-
Total de la dotation	13 664 544	11 894 517	10 253 715	9 495 494	9 488 754
Différentiel	- 524 205	- 1 770 027	- 1 640 802	- 758 221	- 6 740

Selon des nouvelles règles de répartition, le montant encaissé au titre de la **Dotation de Solidarité Urbaine** est supérieur à celui perçu ces dernières années. La réforme de la DSU comprend les mesures suivantes :

- ☞ Réduction du nombre de bénéficiaires : seules 668 communes de plus de 10 000 habitants sont désormais éligibles à la DSU, contre 751 en 2017.

- ☞ Ajustement de l'indice synthétique (IS) permettant le classement des communes éligibles et la suppression de la notion de cible.

Occupant cette année le 600^{ème} rang, la commune reste donc éligible et le montant notifié pour l'exercice 2018 a donc été de 1 396 499 € soit une augmentation de 64 752 €.

La **Dotation Nationale de Péréquation**, dernière composante de la DGF dépend de deux critères principaux : le potentiel financier et l'effort fiscal. Le potentiel financier désigne le niveau de richesse théorique d'un territoire, il constitue le critère principal des dotations de péréquation. La loi de finances 2012 a intégré la suppression de la TP et son remplacement par un nouveau « panier » de ressources fiscales dans le calcul du potentiel financier. Si

le rapprochement du potentiel financier de la commune à celui de la moyenne de la strate n'a pas été favorable en 2017 pour la commune, il n'en est pas de même pour 2018 ; en effet le montant perçu est de 1 770 783 € soit 121 440 € de plus que l'exercice 2017.

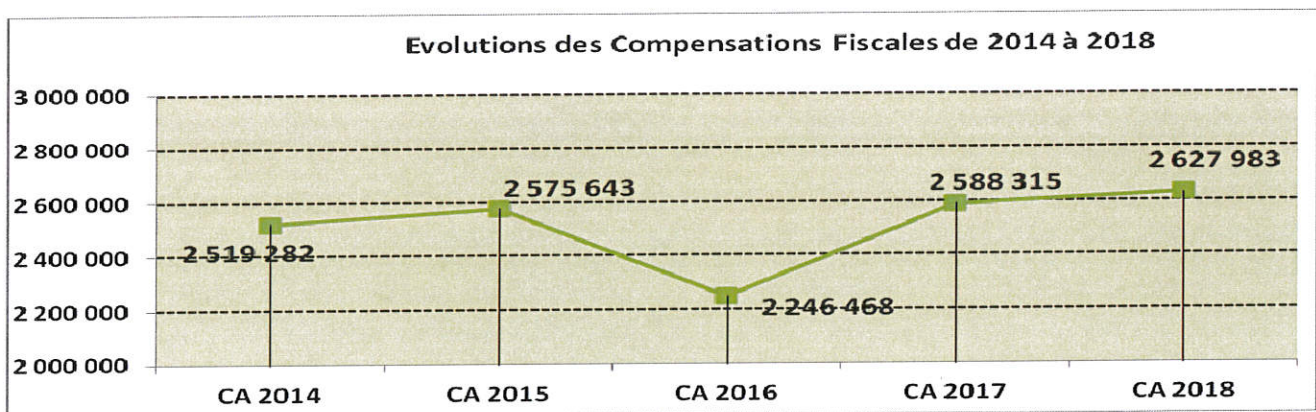
La ville d'Ajaccio est également éligible à la **Dotation Générale de Décentralisation** instituée pour compenser les charges résultant de transferts de compétences spécifiques. Pour 2018 la somme perçue est de 769 657 € au titre des services communaux d'hygiène et de santé.

Une nouvelle dotation dite **dotation de fonctionnement FCTVA** est perçue depuis 2017. Jusqu'ici réservé aux seules dépenses d'investissement, le dispositif du FCTVA a été élargi, par la loi de finances pour 2016, aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie payées à compter du 1er janvier 2017, permettant de compenser la TVA acquittée sur certaines dépenses de fonctionnement. Le législateur a également décidé que la recette de FCTVA attribuée au titre des dépenses de fonctionnement éligibles sera imputée en section de fonctionnement. A ce titre 13 772.82 € ont été encaissés.

Les autres dotations de compensation concernent **La dotation de recensement** pour 13 240 € et **la dotation pour les titres sécurisés** pour 45 292.50 €.

➤ Les compensations fiscales

Ces dotations ont pour objectif de compenser les pertes de recettes en raison des mesures d'allègements fiscaux décidées par l'Etat au profit des contribuables. Seules les compensations en matière de taxe d'habitation évoluent à la hausse. Il convient de noter la disparition de la compensation au titre des exonérations en matière de taxe professionnelle. Les compensations par l'Etat des exonérations accordées sur les impôts locaux totalisent 2 627 983 € en augmentation de 1.53 % par rapport au CA 2017.

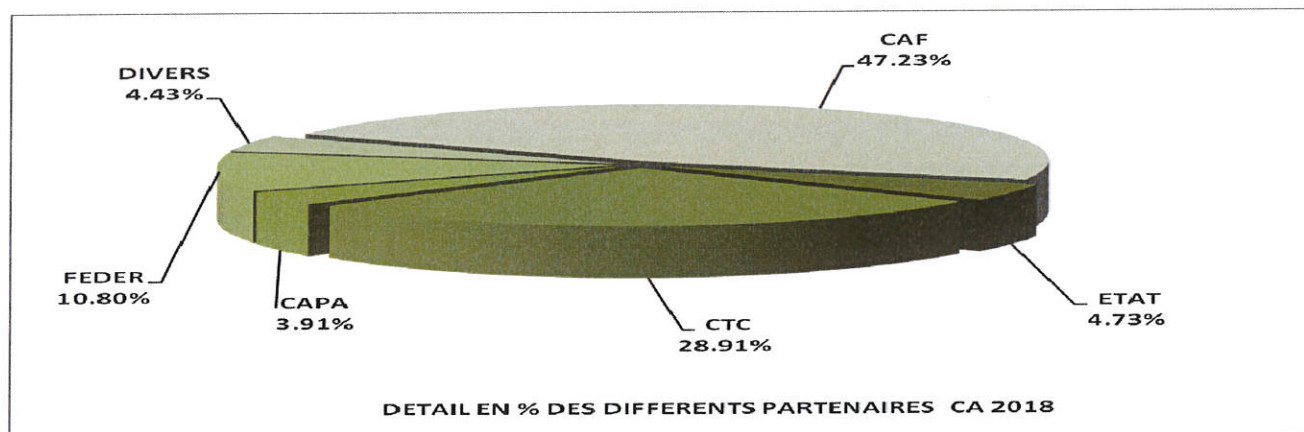


Les détails de ces compensations de l'Etat vous sont présentés dans le tableau suivant.

Compensations fiscales	2014	2015	2016	2017	2018
Compensation de la T.P	297 712	196 690	166 808	51 915	0
Evolution en €	-80 525	- 101 022	- 29 882	- 114 893	- 51 915
Compensation de la T.H	2 074 971	2 265 022	1 963 872	2 457 995	2 545 573
Evolution en €	+ 1 285	+ 190 051	- 301 150	+ 494 123	+ 87 578
Compensation de la T.F	146 599	113 931	115 788	78 405	82 410
Evolution en €	- 7 230	- 32 668	+ 1 857	- 37 383	+ 4 005
Total des Compensations	2 519 282	2 575 643	2 246 468	2 588 315	2 627 983
Evolution en €	- 86 470	+ 56 361	- 329 175	+ 341 847	+ 39 668
Evolution en %	- 3.31%	+ 2.24 %	- 12.79%	+ 15.22 %	+ 1.53 %

➤ Les subventions et participations de fonctionnement

Il s'agit de subventions obtenues auprès des différents partenaires co-financeurs dans le cadre de conventions de partenariat ; 5.930 millions d'euros ont été perçus au cours de l'exercice.



Au sein de ce chapitre est comptabilisée la première tranche de l'aide exceptionnelle de la Collectivité de Corse destinée à alléger les charges financières de la commune.

La Caisse d'Allocation Familiale reste le principal financeur pour toutes les actions engagées par la Ville autour de la petite enfance et de la jeunesse. A ce titre la CAF de la Corse du sud a versé dans les caisses du Receveur municipal 2.800 millions d'euros.

Quant à l'Etat, ses subventions et participations au titre des aides à l'emploi sont fortement à la baisse par rapport aux aides perçues les années précédentes suite à la décision de ne plus renouveler le dispositif des emplois avenir, arrivé à son terme fin 2018.

A-4. Les autres chapitres budgétaires de recettes de fonctionnement

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 75, 76 et 77. Elles représentent 2.30 % des recettes totales de la section.

➤ Le chapitre 013 : Atténuations de charges

Ce chapitre totalise au CA 2017 le montant de 344 693.17 €. Il recouvre des remboursements de rémunérations et de maladie du personnel pour 173 704.17 € ainsi que la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch pour un montant constaté au 31 Décembre 2018 de 170 989 €.

➤ Le chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 475 428.89 € pour l'année 2018. Il inclut les revenus des immeubles pour 268 678.58 euros, les redevances versées par les concessionnaires à hauteur de 166 750.31 € et le remboursement à hauteur de 40 000 € par la régie du Palatinu d'une fraction de la dotation initiale. (cf. délibération 2016-102).

➤ Le chapitre 76 : Produits financiers

Ce chapitre enregistre d'une part les gains sur échange de taux d'intérêts pour un montant de 11 220.03 € et le versement de l'aide concernant le fond de soutien aux collectivités pour « sortir des emprunts dits toxiques ». Les versements de ces aides sont échelonnés sur 14 ans soit un versement annuel de 354 062.90 €.

➤ Le chapitre 77 : Produits exceptionnels

Ce chapitre retrace principalement les produits de cessions des immobilisations à hauteur de 765 030.13 € et les indemnités dues par les compagnies d'assurances au titre des sinistres, des tiers condamnés par un tribunal voir de recettes que nous ne pouvons classées dans aucun des chapitres budgétaires détaillés précédemment pour un peu plus de 201 K€.

A-5. Le chapitre 002 : Résultat reporté et anticipé

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement il avait été décidé d'intégrer par anticipation le résultat de l'exercice 2017. Ainsi 1 791 643.54 € ont été affectés dès le vote du budget primitif 2018 au compte 002 résultat de fonctionnement reporté.

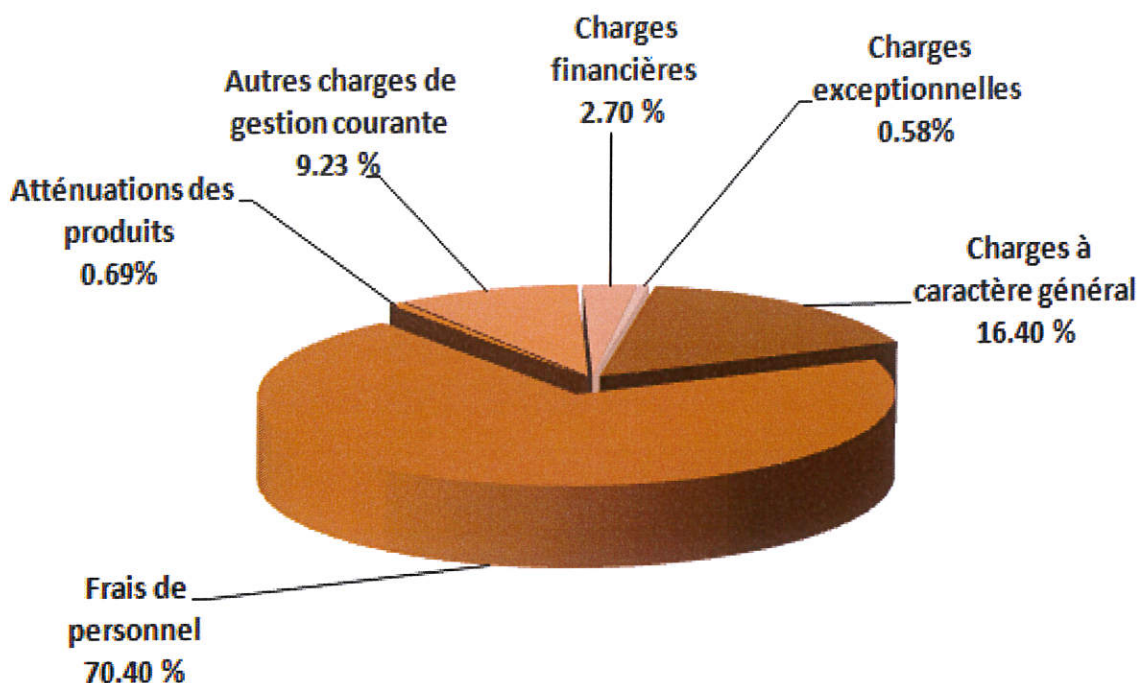
B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 93 213 066.12. €. Le taux de réalisation hors comptabilisation des transferts de cessions est de 98.02 % inférieur aux crédits ouverts. Le détail des dépenses de fonctionnement du compte administratif 2018 est le suivant :

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2018 (BP + DM)	Réalisations 2018	% réalisé	% mandats émis
CHAP 011	Charges à caractère général	15 693 492.00	14 528 574.31	92.58	15.59
CHAP 012	Charges de personnel	62 465 400.00	62 357 595.78	99.83	66.90
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	8 426 030.00	8 176 769.72	97.04	8.77
CHAP 014	Atténuations des produits	700 000.00	608 542.86	86.93	0.65
Total des dépenses réelles de gestion		87 284 922.00	85 671 482.67	98.15	91.91
CHAP 66	Charges financières	2 450 000.00	2 392 301.91	97.64	2.57
CHAP 67	Charges exceptionnelles	593 000.00	517 382.05	87.25	0.56
Total des dépenses réelles		90 327 922.00	88 581 166.63	98.07	95.03
CHAP 042	Opérations d'ordres	3 984 449.54	4 631 899.49	116.25	4.97
Total des dépenses		94 312 371.54	93 213 066.12	98.83	100.00

Les dépenses réelles représentent, pour l'exercice 2018, 1 277 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1361 € par habitant.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT CA 2018

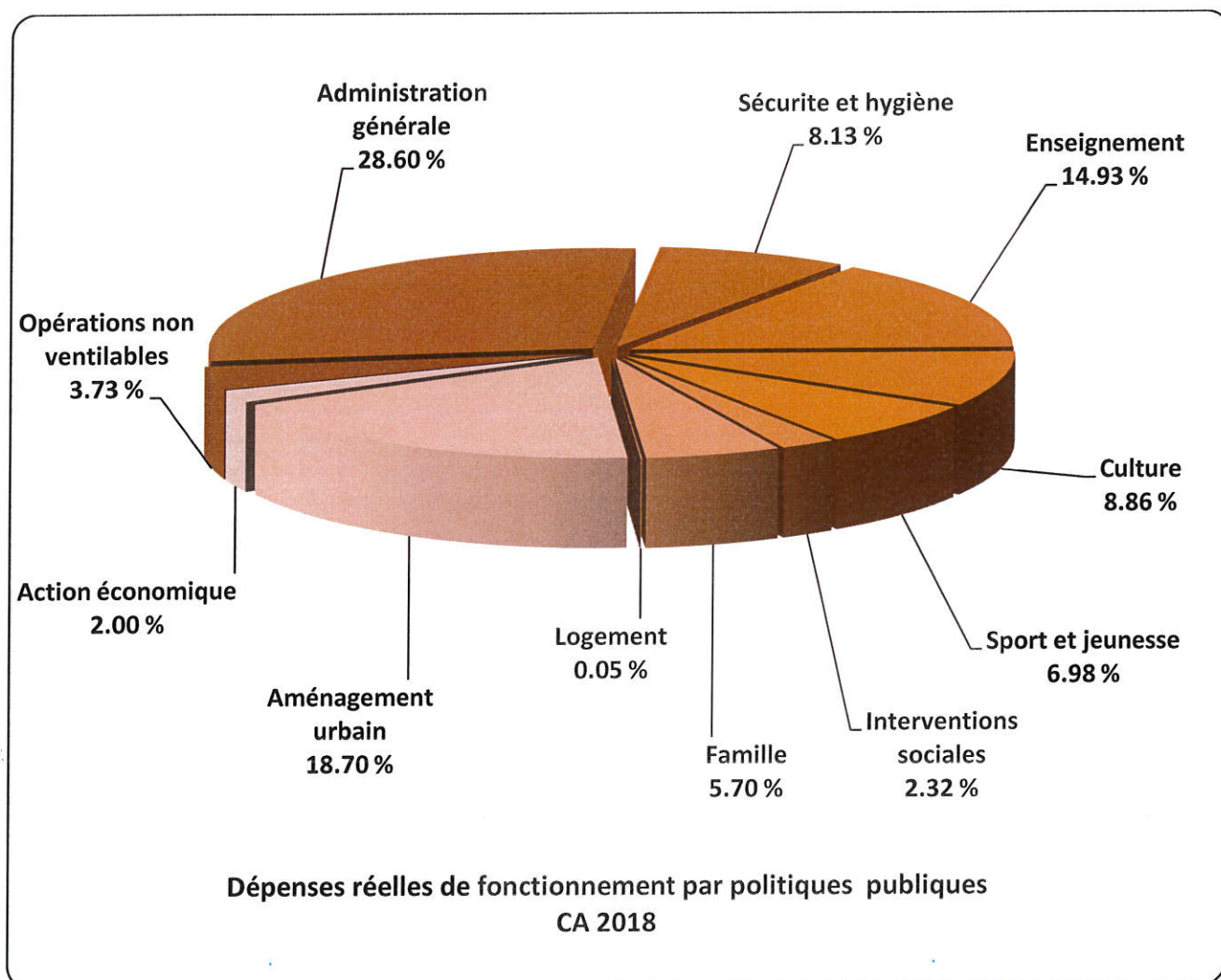


Nature	Intitulés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
CHAP 011	Charges à caractère général	17 403 158	14 310 637	15 247 645	15 487 619	14 528 574
CHAP 012	Charges de personnel	57 690 547	59 688 768	62 354 270	64 077 960	62 357 596
CHAP 65	Autres charges de gestion	8 873 945	8 957 335	9 506 502	9 442 678	8 176 770
CHAP 014	Atténuations des produits	253	66 797	77 707	642 547	608 543
Total des dépenses réelles de gestion		83 967 903	83 023 537	87 186 124	89 650 802	85 671 483
CHAP 66	Charges financières	* 5 119 819	* 10 887 591	2 629 010	2 544 117	2 392 302
CHAP 67	Charges exceptionnelles	135 171	362 351	243 550	562 775	517 382
Total des dépenses réelles		89 222 893	94 273 479	90 058 685	92 757 695	88 581 167
CHAP 042	Opérations d'ordres	2 836 530	3 477 131	6 664 588	5 431 027	4 631 899
Total des dépenses		92 059 423	97 750 609	96 723 273	98 188 722	93 213 066

* les charges financières en 2014 et 2015 intégraient les intérêts de refinancement des emprunts indexés sur l'EUR/CHF.

Le tableau ci-après détaille les évolutions des dépenses réelles de fonctionnement par fonctions de 2014 à 2018.

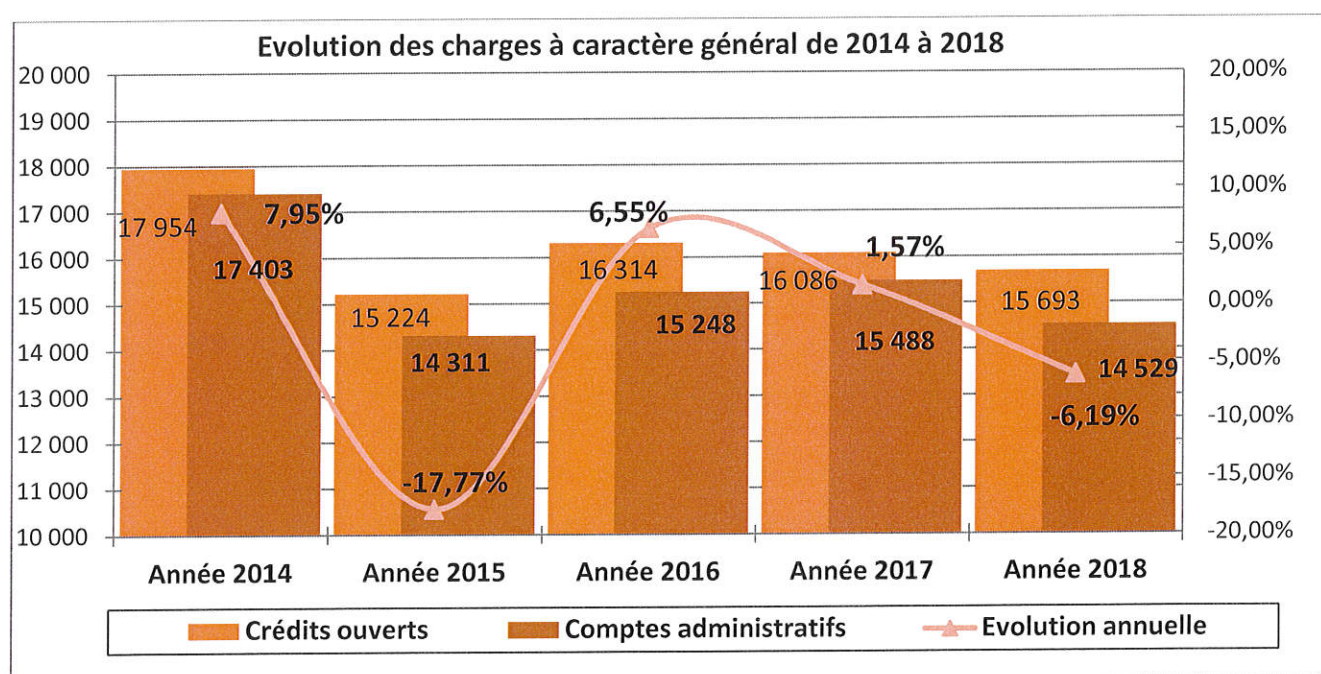
Détails par fonctions		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
01	Opérations non ventilables	5 540 176	11 396 406	3 138 906	3 679 198	3 303 059
0	Administration générale	24 629 222	25 086 949	27 512 250	27 928 295	25 331 704
1	Sécurité et hygiène	7 235 400	7 205 991	7 086 960	7 275 096	7 199 125
2	Enseignement	12 756 557	12 705 841	13 072 748	13 264 311	13 221 391
3	Culture	7 944 324	7 328 053	7 616 501	7 851 748	7 851 758
4	Sport et jeunesse	6 906 658	6 418 882	6 024 951	6 181 176	6 186 781
5	Interventions sociales	3 084 704	2 875 658	3 148 024	3 313 161	2 050 905
6	Famille	4 069 094	4 354 963	4 512 242	4 860 939	5 049 635
7	Logement	61 122	52 381	55 479	48 876	46 352
8	Aménagement urbain	14 888 720	15 086 006	15 873 567	16 654 050	16 568 716
9	Action économique	2 106 916	1 762 349	2 017 057	1 700 845	1 771 740
Totaux des dépenses réelles		89 222 893	94 273 479	90 058 685	92 757 695	88 581 167
Ratio Dépenses réelles/habitants hors refinancement		1 297 €	1 284 €	1 319 €	1 337 €	1 277 €
Moyenne nationale de la strate		1 400 €	1 403 €	1 402 €	1 395 €	1 361 €



B-1. Chapitre 011 : Charges à caractère général

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Crédits ouverts	17 954	15 224	16 314	16 086	15 693
Comptes administratifs	17 403	14 311	15 248	15 487	14 529
Evolution annuelle	+ 7.95 %	- 17.77 %	+ 6.55 %	+ 1.57 %	- 6.19 %
Taux de réalisation	96.93 %	94.01 %	93.46 %	96.28 %	92.58 %

Totalisant pour 2018 un montant 14 528 574.31 euros, les charges à caractère général regroupent toutes les dépenses usuelles et quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et aux services rendus à la population ajaccienne. Elles représentent 16.40 % des dépenses réelles de fonctionnement.



De compte administratif à compte administratif, les charges à caractère général enregistrent une diminution de 6.20 %, soit 959 045 euros de moins. Le tableau ci après détaille les différentes évolutions de chaque article des dépenses à caractère général entre le CA 2014 et le CA 2018.

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	DIFFERENCE 2018/2017
art	Intitulés	17 403 158	14 310 637	15 247 645	15 487 619	14 528 574	- 959 045
6037	VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	277 735	206 159	211 544	205 022	177 705	- 27 317
60225	LIVRES DISQUES...	0	0	0	0	16 959	+ 16 959
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	41 778	3 266	3 834	4 060	0	- 4 060
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	814 281	782 815	777 825	576 229	469 535	- 106 694
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 870 903	1 741 096	1 654 912	1 620 692	1 649 773	+ 29 081
60621	COMBUSTIBLES	924 370	729 408	518 984	567 329	594 581	+ 27 252
60622	CARBURANTS	672 067	582 846	463 939	560 851	554 906	- 5 945
60623	ALIMENTATION	738 806	792 432	809 418	820 375	824 546	+ 4 171
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	420 903	351 148	463 655	547 422	376 771	- 170 651

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	DIFFERENCE 2018/2017
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	86 523	86 338	104 346	83 564	88 049	+ 4 485
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	152 102	151 956	185 097	175 756	206 831	+ 31 075
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	8 509	8 941	10 793	11 404	12 285	+ 881
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	116 134	97 327	187 969	66 441	103 335	+ 36 894
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	135 722	89 585	99 574	70 974	102 795	+ 31 821
6065	LIVRES DISQUES (BIBLIOTHEQUE)	82 940	58 644	68 990	75 064	71 623	- 3 441
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	5 836	5 368	3 375	3 206	5 014	+ 1 808
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	7 297	9 302	13 616	11 028	17 829	+ 6 801
6078	AUTRES MARCHANDISES	10 800	21 557	6 910	11 763	1 136	- 10 627
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 475 773	1 378 610	1 895 242	2 074 402	1 709 397	- 365 005
6122	CREDIT BAIL MOBILIER	0	0	0	0	12 666	+ 12 666
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	544 845	531 913	579 104	646 550	562 224	- 84 326
6135	LOCATIONS MOBILIERES	657 897	540 262	619 715	651 745	696 055	- 44 310
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	66 493	49 361	51 483	55 347	54 319	- 1 028
51521	ENTRETIEN ET REPARATIONS TERRAINS	0	0	0	10 944	0	- 10 944
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	194 508	179 375	204 384	119 934	107 907	-12 027
615232	ENTRETIEN VOIES ET RESEAUX	84 618	104 335	172 035	135 870	160 071	+ 24 201
61551	REPARATIONS MATERIEL ROULANT	272 639	275 684	192 681	173 598	64 661	- 108 937
61558	REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	56 894	61 048	58 774	58 526	47 162	- 11 364
6156	MAINTENANCE	965 126	890 048.	940 382	963 504	812 738	- 150 766
616	PRIMES D ASSURANCES	507 360	408 877	455 374	281 450	325 623	+ 44 173
617	ETUDES ET RECHERCHES	75 869	44 610	87 595	82 819	196 871	+ 114 052
6182	DOCUMENTATION GENERALE, TECHNIQUE	44 071	32 478	33 251	33 631	31 770	- 1 861
6184	VERSEMENTS A ORGANISME FORMATION	48 977	65 318	90 618	115 611	78 690	- 36 921
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	5 235	544	3 417	52 974	28 008	- 24 966
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	95 978	34 329	55 646	31 831	34 892	+ 3 061
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE	11 427	444	11 787	14 745	20 950	+ 9 266
6226	HONORAIRES	248 332	121 974	41 130	34 349	43 090	+ 8 741
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	247 432	185 194	259 572	382 913	355 061	- 27 852
6228	DIVERS	6 722	6 317	8 488	8 767	1 489	- 7 278
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	184 888	155 372	281 549	185 350	141 228	- 44 122
6232	FETES ET CEREMONIES, ANIMATIONS	1 162 933	871 639	765 187	798 298	636 177	- 162 121
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	321 075	277 068	360 005	509 902	487 430	- 22 472
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	102 335	100 063	96 094	81 507	101 004	+ 19 497
6237	PUBLICATIONS	22 716	34 264	17 707	3 784	19 461	+ 15 677
6241	TRANSPORTS DE BIENS	0	0	0	2 546	6 958	+ 4 412
6244	TRANSPORT ADMINISTRATIF	0	0	0	160	0	- 160
6247	TRANSPORT COLLECTIF	55 327	45 089	129 499	119 147	106 410	- 12 737
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	46 313	43 953	56 503	67 100	62 317	- 4 783
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	0	5 110	1 041	7 295	0	- 7 295
6256	MISSIONS	16 884	32 744	23 975	31 995	37 622	+ 5 627
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	107 617	94 331	82 103	110 755	127 855	+ 17 100
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	614 573	519 818	430 450	506 765	448 237	- 18 528
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	22 252	20 500	10 304	13 646	15 478	+ 1 832
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	55 369	25 771	28 521	39 625	35 771	- 3 854

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	DIFFERENCE 2018/2017
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	509	509	509	509	509	0
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 167 391	1 015 713	1 095 374	1 177 756	1 190 332	+ 12 576
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	0	0	0	0	4 607	+ 4 607
62876	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA CAPA	154 000	85 769	120 097	119 414	120 830	+ 1 416
6288	AUTRES	74 690	76 469	203 941	143 691	152 647	+ 8 956
63512	TAXES FONCIERES	250 000	249 781	162 430	189 900	179 278	- 10 622
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	0	0	2 756	0	0	0
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0	479	257	3 379	490	- 2 889
637	AUTRES IMPOTS TAXES	29 533	26 150	33 884	34 405	36 604	+ 2 199

Il est nécessaire de rappeler que depuis la prise de nos fonctions de nombreuses améliorations ont été apportés au sein des directions et services notamment pour un meilleur suivi financier. Ainsi une cellule des achats a été mise en place au sein de la direction de la commande publique. Cette cellule a permis une meilleure approche et donc une meilleure centralisation des besoins, un regroupement de commande entre les services afin d'optimiser au maximum les coûts afférents et sécuriser les procédures. L'ensemble des dépenses de fonctionnement font également l'objet d'un contrôle de gestion qui devient de surcroît le partenaire privilégié en matière d'aide à la décision permettant ainsi aux DGA et chefs de services d'avoir une vue d'ensemble des évolutions de dépenses par service et mensuellement.

Ainsi, les charges à caractère général (chapitre 011) qui regroupent l'ensemble des dépenses de fonctionnement des services municipaux ont fortement diminué depuis 2014 (-3 M€ en trois exercices) pour se stabiliser en 2018 grâce à d'importants efforts de gestion et de rationalisation des achats et une recherche d'économies dans tous les domaines, dans tous les services et par tous les acteurs tout en gardant à l'esprit de rendre aux Ajacciens le meilleur service possible sans en altérer la qualité.

Les crédits consommés et classés par politique au sein de ce chapitre sont détaillés ci après et comparés en pourcentage au CA 2017 :

○ **Fonction 0 : Administration générale : 6 842 789.54 Euros. soit - 6.25 %.**

Sont retracées toutes les dépenses concernant les consommables (carburant et combustibles, électricité, eau, téléphone) les impôts et taxes, les loyers, les assurances, les locations de véhicules, les frais actes et contentieux, les contrats de maintenance au sein des bâtiments communaux et l'ensemble des prestations informatiques.

○ **Fonction 1 : Sécurité et salubrité publique : 314 463.58 Euros. soit + 4.31 %.**

Cette fonction centralise les mouvements concernant la sécurité, la police municipale, l'entretien des bornes incendie mais également la salubrité de la commune et des plages et les dépenses du service hygiène et santé.

○ **Fonction 2 : Enseignement : 1 868 474.62 Euros. soit - 2.34 %.**

Cette rubrique réunit toutes les activités de l'enseignement, écoles maternelles et écoles primaires, ainsi que les activités annexes, restauration scolaire et transports scolaires.

○ **Fonction 3 : Culture : 1 757 412.67 Euros. soit - 2.39 %.**

Elle rallie toutes les formes d'expression artistique, animation culturelles spectacles musicaux et de théâtre, les dépenses d'enseignement culturel musique municipale et centre municipal de danses mais également les dépenses de conservation et de diffusion de patrimoine bibliothèque et médiathèques, le Musée Fesch et le Salon napoléonien ainsi que la mise en valeur du Patrimoine Historique.

○ **Fonction 4 : Sport et jeunesse : 844 215.74 Euros. soit - 3.33 %.**

Cette fonction rassemble les dépenses nécessaires à la pratique, la gestion et l'entretien de l'ensemble des installations sportives (piscines, gymnases et stades) et au développement d'activités pour les jeunes au sein de l'école municipale des sports, les centres de loisirs et diverses autres animations.

○ **Fonction 5 : Social et santé : 477 753.64 Euros. soit - 14.50 %.**

Toutes les interventions en faveur du secteur social sont réunies au sein de la fonction. On retrouve à l'intérieur de cette rubrique les dépenses pour les animations au sein des maisons de quartiers St Jean des Salines et des Cannes, le fonctionnement des maisons de services publiques de Mezzavia et des Jardins de l'Empereur ainsi que les dépenses du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

○ **Fonction 6 : Famille : 412 762.33 Euros. soit + 0.83 %.**

Sont retracées l'ensemble des dépenses concernant les services fournis en faveur des crèches, jardins d'enfants, haltes garderies et les relais assistantes maternelles (alimentation, animations, prestations de services, diverses fournitures et petits équipements).

○ **Fonction 7 : Logement : 40 351.88 Euros. soit - 5.89 %.**

Cette rubrique réunit toutes les activités et divers programme liés au logement en collaboration avec la communauté d'agglomération.

○ **Fonction 8 : Aménagement urbain : 1 196 244.15 Euros. soit -15.20 %.**

Sont classées au sein de cette fonction toutes les actions touchant les services urbains (propreté, nettoyage), les aménagements de proximité (voirie, trottoirs, éclairage public et les feux tricolores), les dépenses d'urbanisme, ainsi que les dépenses concernant les services de l'environnement, des espaces verts.

○ **Fonction 9 : Action économique : 564 201.99 Euros. soit - 6.14 %.**

Les interventions économiques regroupent la gestion du service des halles et marchés, le service du commerce et de l'artisanat, l'ensemble de programmes européens, les animations de fin d'année ainsi que les dépenses liées au Carnaval.

B-2. Chapitre 012 : Frais de personnel

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Crédits ouverts	57 780	59 700	62 650	64 080	62 465
Comptes administratifs	57 690	59 689	62 354	64 078	62 357
Evolution annuelle	+ 5.50 %	+ 3.47 %	+ 4.46 %	+ 2.76 %	-2.68 %
Taux de réalisation	99.85 %	99.98 %	99.53 %	99.99 %	99.83

Les charges de personnel constituent le poste de charges prédominant avec un montant de 62 357 595.78 €.

Le ratio frais de personnel / dépenses réelles représente 70.40 %, la moyenne nationale de la strate se situant à 58.90 %. **Par rapport au CA 2017 le chapitre enregistre une diminution de 2.68 %, soit 1 720 000 euros de moins.** Cette baisse constatée est essentiellement liée à la mutualisation de divers services comme la direction des services d'information et du numérique, la direction de la commande publique et la Direction des Ressources Humaines.

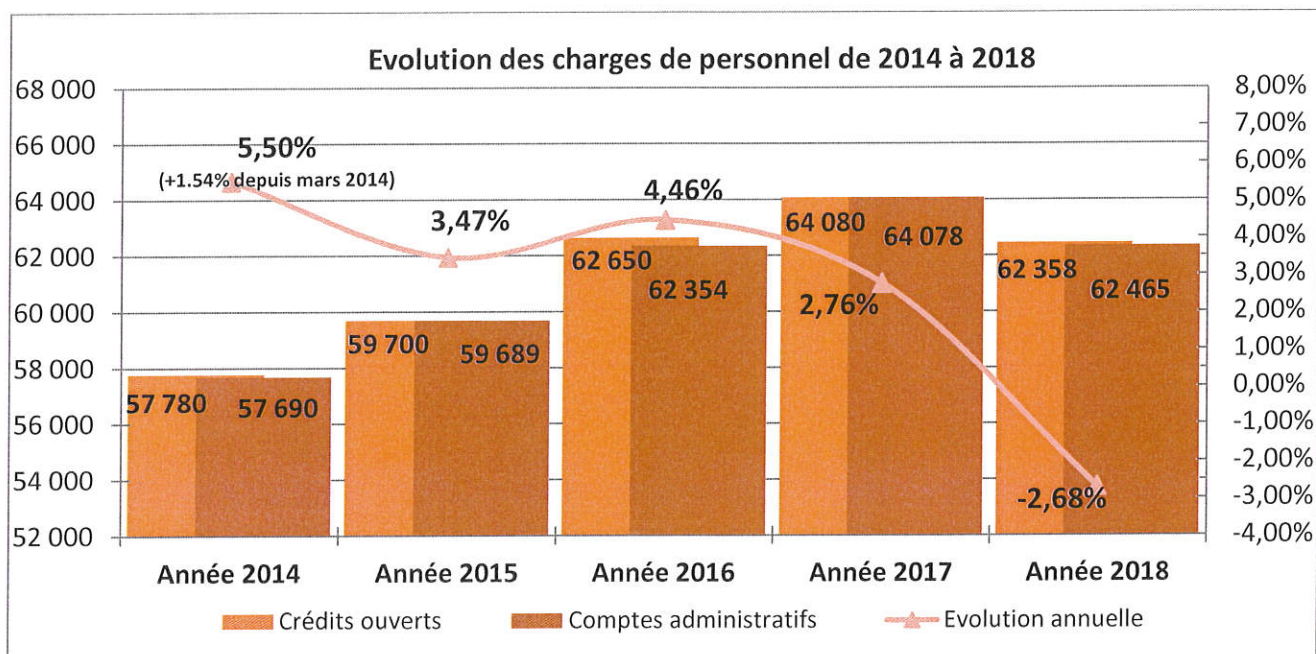
En neutralisant l'effet des mutualisations sur la baisse globale de la MS, la baisse est de 0.4% par rapport à 2017.

La ligne directrice pour l'exercice 2018 en matière de gestion du personnel a été la suivante :

- Mise en œuvre des mutualisations de services avec la communauté d'agglomération.
- Mise en place d'un nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) ; la collectivité a fait le choix d'un nouveau dispositif de primes, notamment au travers du régime Indemnitaire, en tenant compte des fonctions, des sujétions, et de l'engagement professionnel. Ces nouvelles règles d'attribution adoptées par la collectivité,

complètent la mise en œuvre nécessaire de faire évoluer certaines des anciennes primes versées n'ayant plus de base légale. De même dans la mesure du possible nous avons eu l'ambition de revaloriser le régime indemnitaire des agents de catégorie C afin de combattre au mieux la précarité.

➤ le non remplacement de certains départs à la retraite et la maîtrise des effectifs tout en gardant comme ligne directrice le niveau de service public que nous souhaitons offrir aux Ajacciens, à savoir, le meilleur possible.



La répartition des effectifs de la Ville d'Ajaccio est la suivante :

❖ La répartition de l'ensemble des effectifs de la Ville est la suivante :

Nombre d'agents payés	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Titulaires/Stagiaires	1 400	1 361	1 332	1 331	1 403
Contractuels/Service Civiques	130	119	202	248	150
Contrats Aidés	67	92	93	35	2
Saisonniers/Occasionnels	0	9	16	10	0
Surveillants vacataires	15	13	13	13	12
Vacataires	12	42	66	43	46
Apprentis	30	29	30	24	20
TOTAL	1 654	1 665	1 752	1 704	1 633

Les variations entre le 31/12/2017 et le 31/12/2018 du nombre de contractuels et de contrats aidés s'explique par la transformation de contrats aidés en CDD avec la fin des aides de l'état. Depuis 2017 l'Etat à mis fin aux principes des emplois aidés, cela a une conséquence directe sur le budget de la collectivité. En effet les emplois pour lesquels des agents ont été recrutés sur des emplois aidés correspondaient à des besoins réels de la collectivité. Le non renouvellement de ces derniers a donc impliqué la transformation de ces contrats en CDD puis en stagiairisation.

❖ La répartition par catégories des Fonctionnaires sur emploi permanent :

Catégories	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
A	73	73	78	75	73
B	103	97	105	96	88
C	1 224	1 191	1 149	1 160	1 242
TOTAL	1 400	1 361	1 332	1 331	1 403

❖ La répartition par filières des Fonctionnaires sur emploi permanent :

Filières	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Administrative	332	319	322	314	297
Technique	591	573	560	567	628
Animation	76	76	74	74	80
Culturelle	81	80	79	77	76
Médico-sociale	64	63	61	71	63
Police	36	39	41	43	42
Social	197	191	177	175	200
Sport	13	12	11	11	11
Autres	10	8	7	7	6
TOTAL	1400	1361	1332	1331	1 403

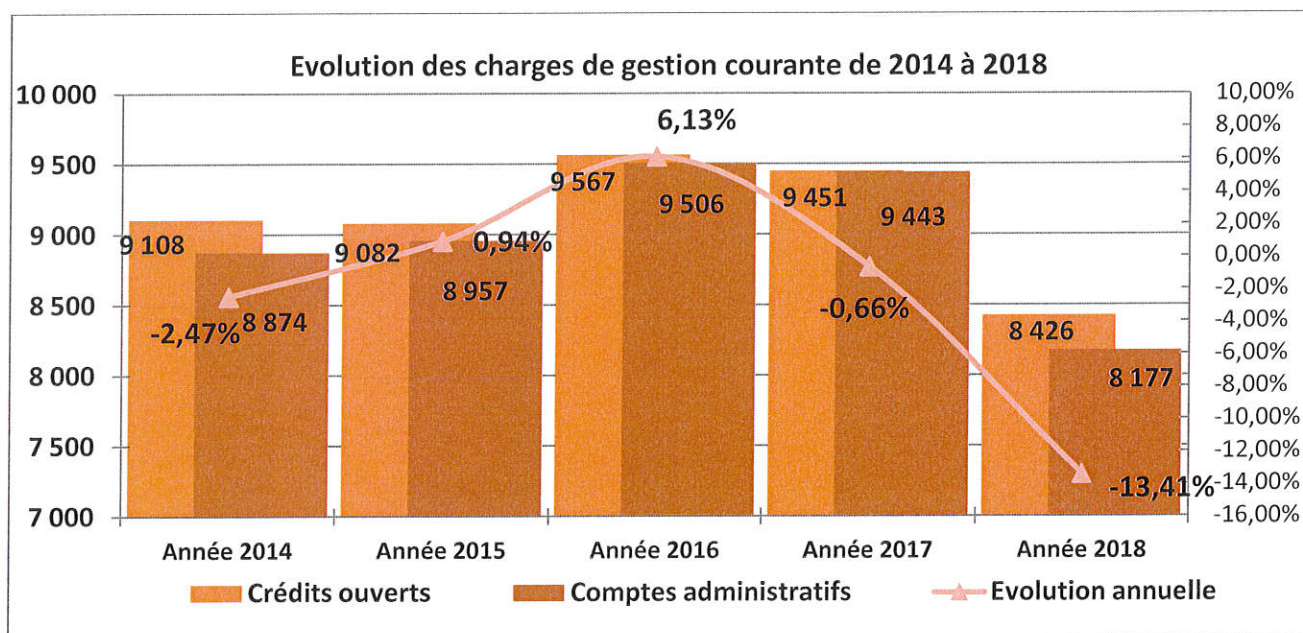
Le tableau ci après détaille les différentes évolutions de chaque article des dépenses de frais de personnel entre le CA 2014 et le CA 2018.

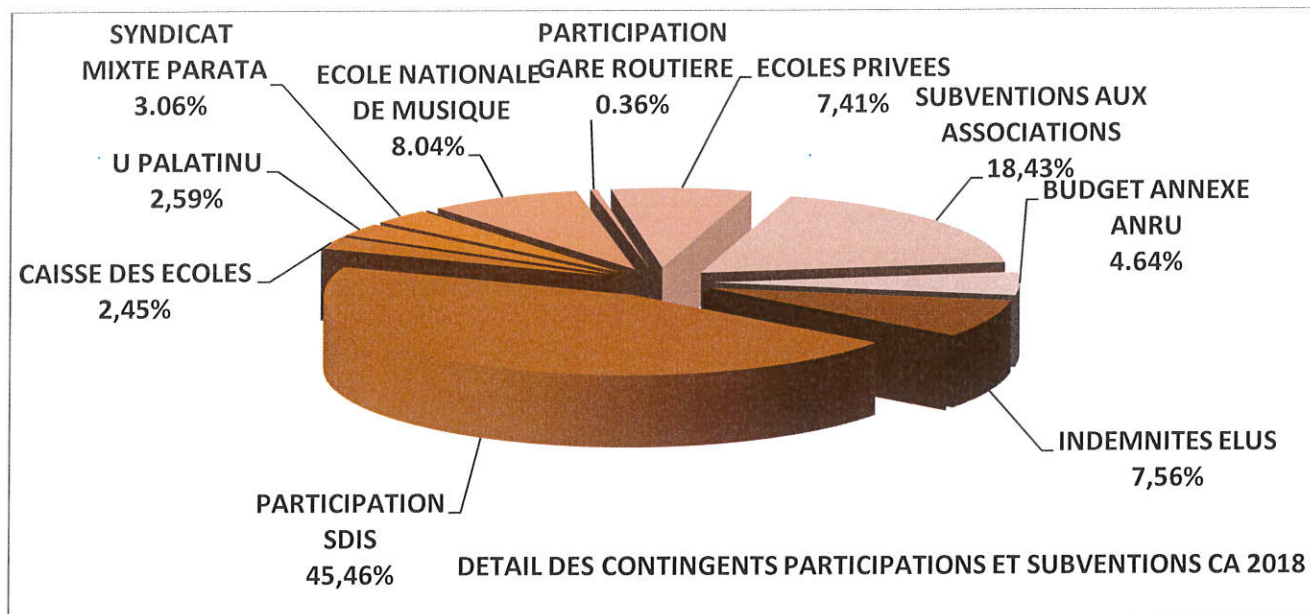
012	FRAIS DE PERSONNEL	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	DIFFERENCE 2018/2017
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	71 836	120 422	149 050	99 871	86 385	- 13 846
6331	VERSEMENT TRANSPORT	216 886	240 681	320 271	386 181	375 110	- 11 071
6332	COTISATION AU FNAL	154 875	160 442	167 844	175 771	170 496	- 5 275
6336	COTISATION AU CNFPT	306 315	311 028	288 949	313 150	307 412	- 5 738
64111	REMUNERATION PRINCIPALE TIT	27 925 085	27 297 944	27 097 735	27 607 505	27 858 730	+ 251 225
64112	NBI SUPPLEMENT FAMILIAL	1 525 757	1 514 531	1 513 578	1 539 372	1 531 563	- 7 809
64118	AUTRES INDEMNITES TITULAIRES	6 868 711	7 196 002	7 233 002	7 017 325	7 314 580	+ 297 255
64131	REMUNERATION NON TIT	3 345 750	4 516 937	6 439 898	7 329 586	6 370 682	- 958 904
64162	EMPLOI AVENIR	298 972	709 775	914 867	650 686	156 239	- 494 447
6451	COTISATIONS URSSAF	5 645 568	5 813 608	6 299 799	6 700 355	6 100 247	- 600 108
6453	COTISATIONS CAISSE RETRAITE	9 063 277	9 250 395	9 217 725	9 418 489	9 423 882	+ 5 393
6454	COTISATIONS ASSEDIC	0	240 242	352 386	423 620	283 060	- 140 560
6455	ASSURANCE DU PERSONNEL	87 755	98 985	132 561	140 118	136 438	- 3 680
6456	VERSEMENT AU FNC	233 139	219 728	209 424	225 400	245 761	+ 20 361
6458	AUTRES COTISATIONS	901	381	526	538	164	- 374
6475	HONORAIRES MEDICAUX	0	0	45 294	57 567	89 804	- 32 237
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES	0	0	0	13 616	30 100	+ 16 484
6488	TICKETS RESTAURANTS	1 945 714	1 997 664	1 971 360	1 978 808	1 876 941	- 101 867
TOTAUX CHAPITRE 012		57 690 547	59 688 768	62 354 270	64 077 959	62 357 596	- 1 720 363

B-3. Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

en k€	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Crédits ouverts	9 108	9 082	9 567	9 451	8 426
Comptes administratifs	8 874	8 957	9 506	9 443	8 177
Evolution annuelle	- 2.47%	+ 0.94 %	+ 6.13 %	- 0.66 %	- 13.41 %
Taux de réalisation	97.43 %	98.62 %	99.36 %	99.92 %	97.04 %

Outre les subventions de fonctionnement versées aux organismes publics et aux personnes de droit privé, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », inclut les crédits relatifs aux indemnités des élus. Il représente 9.23 % des dépenses réelles de fonctionnement et s'établit à 8 176 769.72 € pour l'année 2018 en diminution de 1.266 K€ euros par rapport à l'exercice 2017. En effet la subvention relative au fonctionnement du CCAS n'est plus retranscrite au sein du CA 2018 puisque celui-ci été transféré à la Capa dans le cadre du transfert de la compétence au 1^{er} Janvier 2018. La dépense effectivement budgétée en 2017 est entrée dans le nouveau calcul de l'attribution de compensation. (cf. chap. 73).





Le tableau ci après détaille les sommes versées par type de dépenses au sein du chapitre pour la période 2014-2018.

Libellés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
INDEMNITES ELUS ET FORMATIONS	484 703	545 220	575 986	592 346	618 013
CONTINGENT SERVICE INCENDIE	3 690 996	3 701 158	3 696 837	3 696 540	3 717 549
CAISSE DES ECOLES	200 000	206 000	200 000	200 000	200 000
CCAS	800 000	782 000	840 000	1 233 800	0
U PALATINU	304 000	212 000	212 000	212 000	212 000
OFFICE TOURISME	936 794	796 624	925 272	30 070	0
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE	608 844	604 428	633 948	673 222	657 682
PARTICIPATION GARE ROUTIERE	28 809	28 500	30 911	31 000	29 145
PARTICIPATION ECOLES PRIVEES	603 814	587 890	576 248	581 860	605 756
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	1 215 985	1 477 665	1 436 076	1 712 938	1 506 843
SUBVENTION BA ANRU	0	15 850	175 000	225 000	379 782
CREANCES ETEINTES	0	0	4 224	3 900	0
SYNDICAT MIXTE DE LA PARATA	0	0	200 000	250 000	250 000
TOTAL	8 873 945	8 957 335	9 506 502	9 442 677	8 176 770

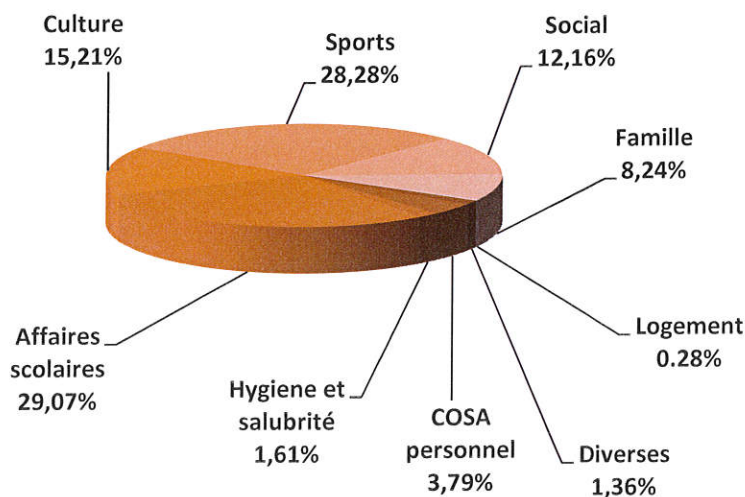
✧ Les versements des indemnités et frais de missions des élus ont évolués à la hausse en 2018 à cause de l'assujettissement des indemnités des élus aux cotisations et contributions patronales des caisses de retraites et de prévoyance, conséquence de l'entrée en vigueur de la loi de financement de la Sécurité sociale.

✧ Les participations obligatoires versées (Ecole nationale de musique, SDIS) et les contributions aux partenaires publics (Caisse des écoles, syndicat mixte de la Parata et fonctionnement de la Halle de sports) ont fait l'objet d'une attention et d'un suivi particulier depuis trois ans. Certaines participations sont stabilisées par rapport aux inscriptions budgétaires et aux versements des exercices précédents.

✧ Outre les subventions versées aux personnes de droit public et de droit privé, la Ville, via le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » verse depuis cette année une contribution nécessaire à l'équilibre de la section de fonctionnement de son budget annexe à caractère administratif ANRU. Pour 2018 le montant de l'aide a été de 379 782 €.

✧ Concernant les subventions de fonctionnement aux personnes de droits privés et au tissu associatif la Ville continue d'apporter son soutien sans failles aux différents partenaires qui animent la vie locale malgré les fortes exigences d'économies imposées par la réalité budgétaire. La ville d'Ajaccio, suite à la création d'un service dédié aux associations (aides matériel et financier), maîtrise sa participation au tissu associatif local par un conventionnement qui doit permettre de donner plus de lisibilité aux associations éligibles.

Détail part politiques des subventions versées Compte Administratif 2018	
Catégories	Montants
Divers administration	28 800
Comité œuvres sociales	80 000
Hygiène et salubrité	34 000
Affaires scolaires	614 044
Culture	321 425
Sports	597 450
Social	256 880
Famille	174 000
Logement	6 000
Total art 6574	2 112 599



B-4. Chapitre 66 : Les charges financières

Le chapitre 66 comptabilise la totalité des intérêts payés au titre des emprunts, de la gestion de la trésorerie, et des charges liées à la gestion active de la dette. Ce chapitre de charge atteint un taux de réalisation de 97.64 % et représente 2.70 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le tableau ci après détaille les différentes évolutions des charges financières entre le CA 2013 et le CA 2018.

Intitulés	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Intérêts réglés à l'échéance	3 237 667	2 660 303	2 749 687	2 583 542	2 404 113
Intérêts courus non échus	22 846	- 119 644	-149 945	- 67 922	- 88 464
Intérêts de la dette + Icne	3 260 513	2 540 659	2 599 742	2 515 620	2 315 649
Evolution en %	-19.85 %	-22.08 %	+ 2.32 %	- 3.24 %	- 7.95 %
Intérêts payés sur ligne de trésorerie	127 866	79 675	16 256	28 497	76 653
Autres charges financières	51 440	31 556	13 012	0	0
Total frais financiers	3 439 819	2 651 890	2 629 010	2 544 117	2 392 302
Indemnités sur renégociation	1 680 000	8 235 700	0	0	0
Total des charges financières	5 119 819	10 887 590	2 629 010	2 544 117	2 392 302

Cette diminution résulte des effets de notre stratégie financière :

- ☞ La gestion active de la dette et la stabilisation du stock de dette d'une part,

- ☞ La sécurisation de l'ensemble de notre encours d'autre part. Elle est due pour l'essentiel aux divers refinancements des emprunts toxiques réalisés ces dernières années

B-5. Les autres chapitres budgétaires de dépenses de fonctionnement

➤ Le chapitre 014 atténuations des produits

Ce chapitre totalise pour 2018 le montant de 608 542.86 €. Ces atténuations concernent principalement des reversements de fiscalité sur le FPIC pour 114 820 € (voir chapitre 73) et des pénalités à hauteur de 492 509.86 € concernant l'application de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain.

➤ Le chapitre 67 charges exceptionnelles

Ce chapitre totalise en opérations réelles 517 382.05 € pour 2018 ; il enregistre soit des opérations qui n'ont pas de caractère répétitif ou non classées au sein des autres chapitres soit des écritures budgétaires demandées par Monsieur le trésorier principal.

Les principaux éléments sont les suivants :

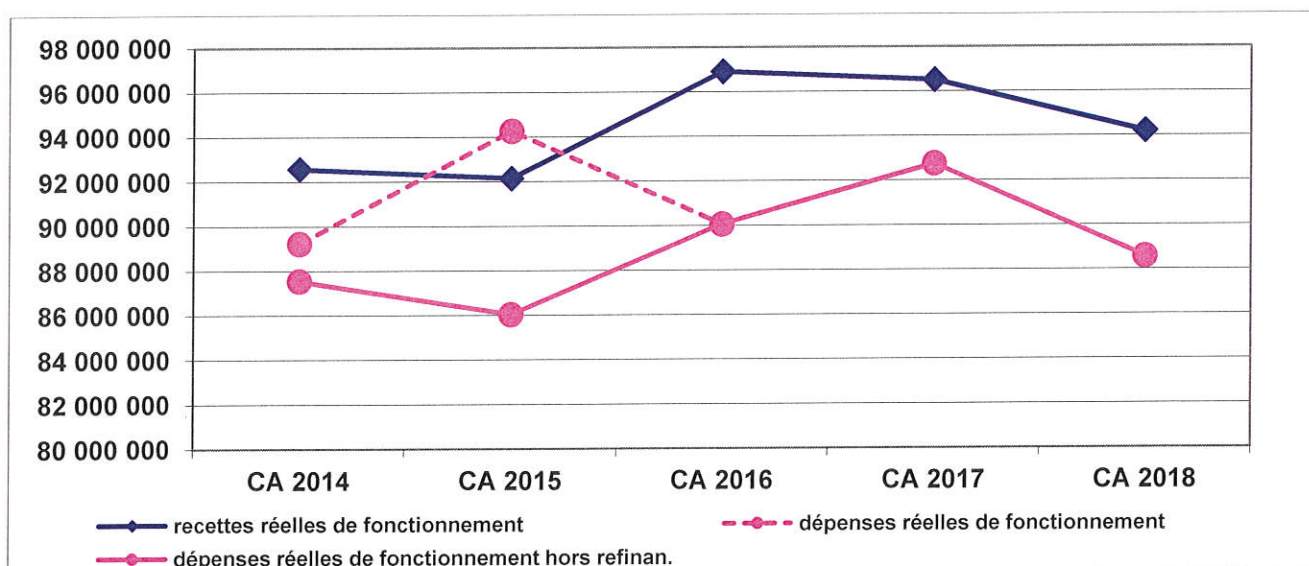
- Les titres annulés sur exercices antérieurs représentent cette année 46 076.95 €,
- Diverses bourses et prix pour 21 020.00 €,
- Diverses opérations de gestion et intérêts moratoires à hauteur de 51 701.66 €,
- Diverses subventions exceptionnelles pour 398 583.44 €. La Commune d'Ajaccio étant chef de File de plusieurs projets européens, elle doit assumer son rôle de pilotage et de gestion du projet dans sa globalité. Il lui est notamment nécessaire après encaissements des recettes FEDER, d'assurer le reversement des quotes-parts de subventions dues aux différents partenaires.

3) LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

A. Les évolutions de la section de fonctionnement.

Opérations réelles	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Recettes de fonctionnement	92 569 245	92 143 785	96 905 798	96 499 128	94 205 854
Dépenses de fonctionnement	89 222 893	94 273 479	90 058 685	92 757 695	88 581 167
Dépenses de fonct. hors refi.	87 542 893	86 037 779	90 058 685	92 757 695	88 581 167
Différentiel	+ 3 346 352	- 2 129 694	+ 6 847 113	+ 3 741 433	+ 5 624 687
Différentiel hors refinancement	+ 5 026 352	+ 6 106 006	+ 6 847 113	+ 3 741 433	+ 5 624 687

Le graphisme suivant présente l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement avec et hors refinancement de la dette. L'effet de ciseau n'est effectif en 2015 que par le jeu des écritures constatées de refinancement intégrées.



↳ Quelles sont les conséquences de l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement sur l'épargne ?

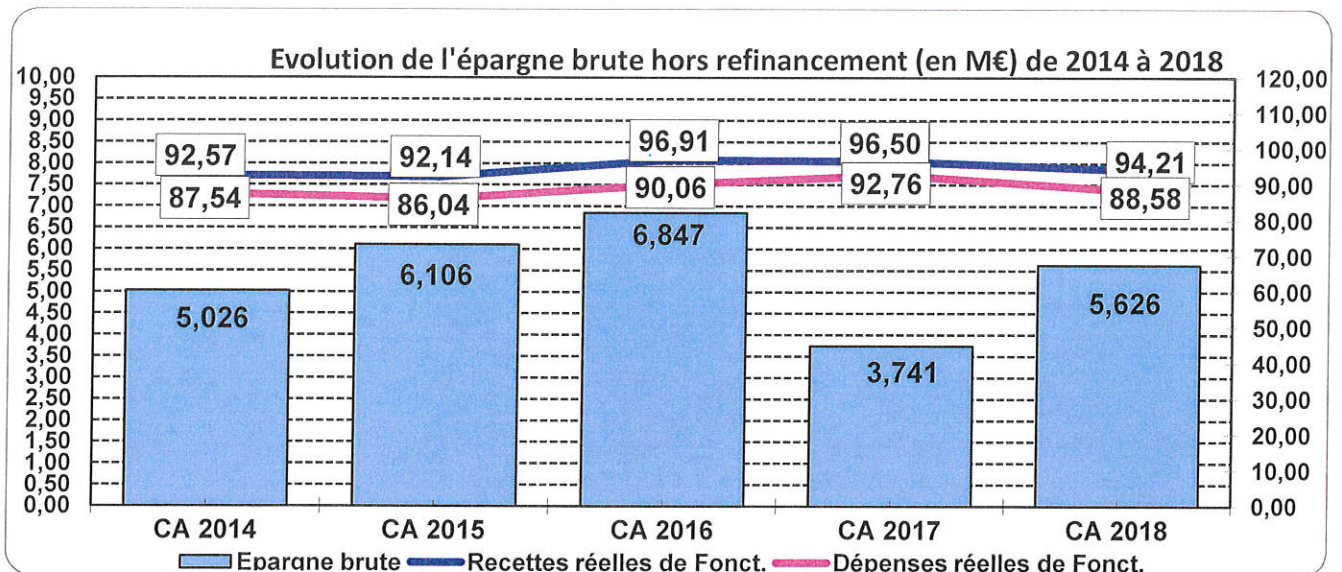
B. Les évolutions des différentes épargnes.

En valeurs retraitées hors refinancement des emprunts dits « toxiques ».

INTITULES (en K €)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Recettes de Gestion	91 895	91 333	92 880	93 624	92 875
DGF	16 316	14 581	13 157	12 476	12 656
Impositions directes	29 810	31 519	34 422	33 942	34 167
Autres impôts et taxes	29 520	30 053	30 214	30 039	28 679
Autres recettes	16 249	15 180	15 087	17 167	17 373
Dépenses de Gestion	83 968	83 024	87 186	89 651	85 671
Charges à caractère général	17 403	14 311	15 248	15 488	14 528
Frais de personnel	57 691	59 689	62 354	64 078	62 358
Autres charges de gestion	8 874	9 024	9 584	10 085	8 785
Epargne de Gestion	+ 7 927	+ 8 309	+ 5 694	+ 3 973	+ 7 204
Résultat financier	- 3 423	- 2 636	- 1 906	- 2 175	- 2 027
Résultat exceptionnel	+ 522	+ 433	+ 3 060	+ 1 943	+ 449
Epargne Brute	+ 5 026	+ 6 106	+ 6 848	+ 3 741	+ 5 626
Remboursement en capital	6 276	6 895	7 098	7 598	8 072
Epargne nette	- 1 250	- 789	- 250	- 3 857	- 2 446

Valeurs faciales avec les refinancements.

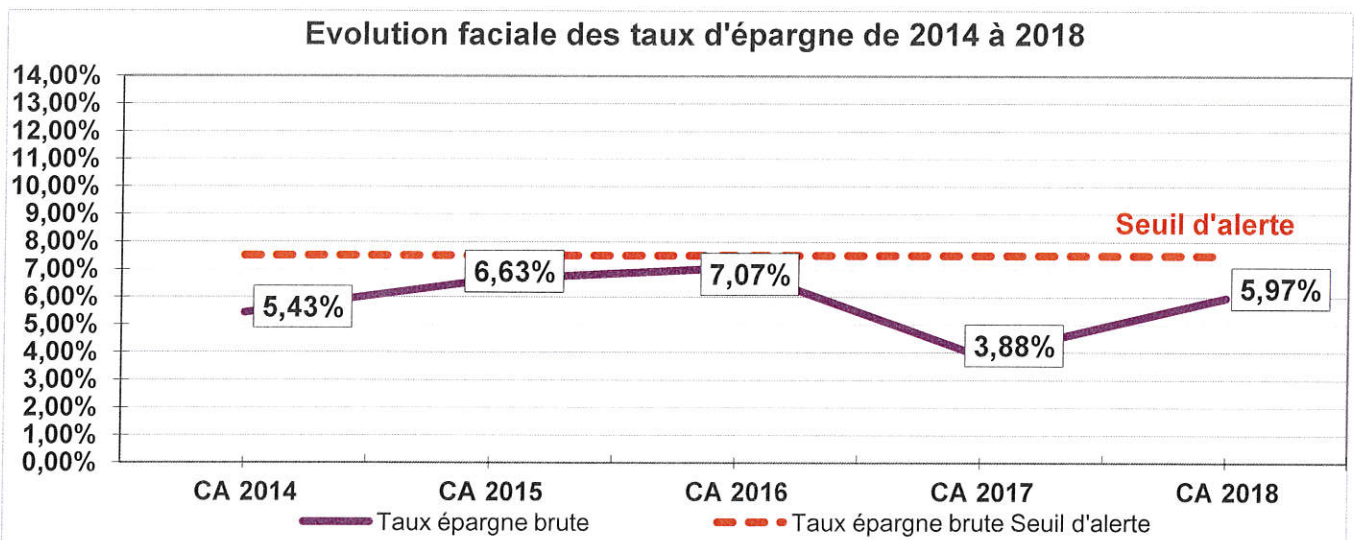
INTITULES (en K €)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Recettes de gestion	91 895	91 333	92 880	93 624	92 875
Dépenses de gestion	83 968	83 024	87 186	89 651	85 671
Epargne de Gestion	+ 7 927	+ 8 309	+ 5 694	+ 3 973	+ 7 204
Résultat financier	- 5 103	- 10 872	- 1 906	- 2 175	- 2 027
Résultat exceptionnel	+ 522	+ 433	+ 3 060	+ 1 943	+ 449
Epargne Brute	+ 3 346	- 2 130	+ 6 848	+ 3 741	+ 5 626



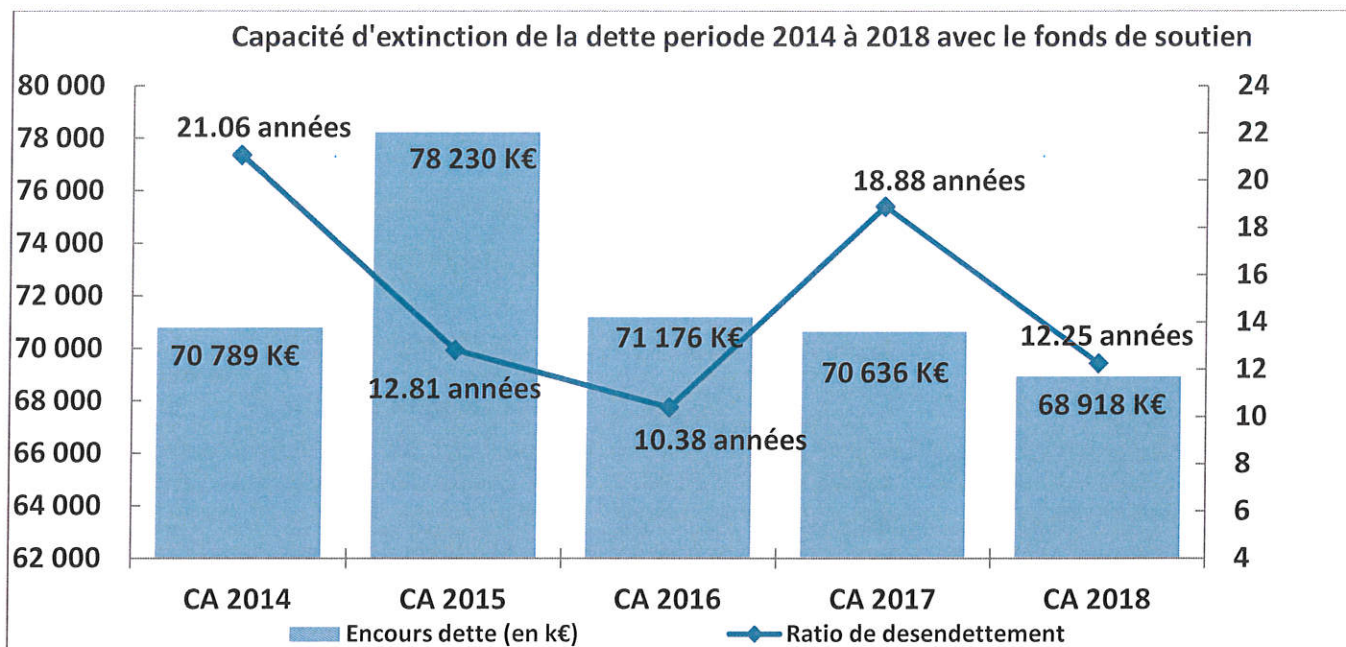
Malgré une augmentation significative de plus de 2 points du taux d'épargne par rapport à 2017, le taux d'épargne passant de 3.9% fin 2017 à 6 % des recettes réelles de fonctionnement fin 2018.

Si ce taux d'épargne se révèle être sous le seuil d'alerte communément admis (entre 7 et 8%), le **taux d'épargne en CA consolidé** (hors reprise d'excédent de fonctionnement, voir page 55, soit une épargne consolidée d'un montant de 7 281 492 € pour des RRF consolidées de 100 212 745 €) est de **7.26 % fin 2018**, il était de **5.32% en résultat consolidé** (voir page 55).

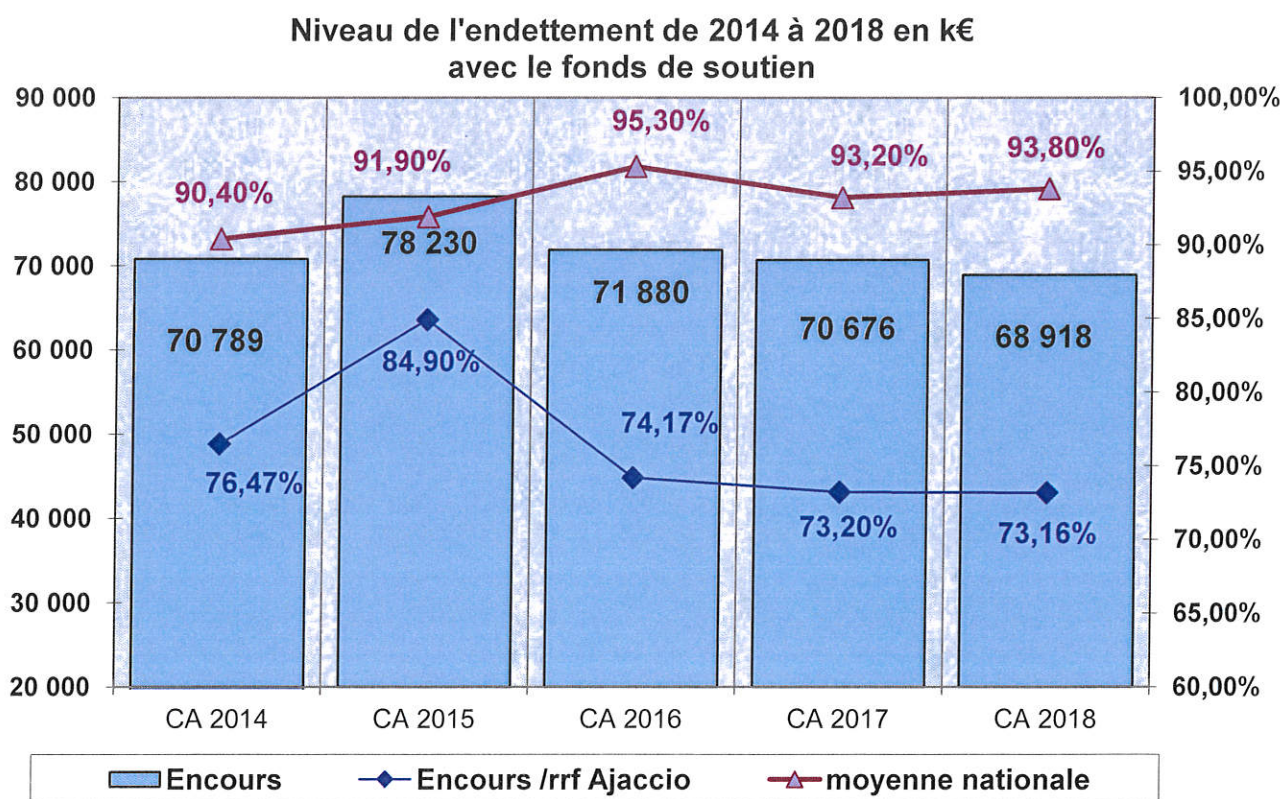
La ville est donc globalement dans une meilleure santé financière qu'en 2014 alors qu'elle a subi des contraintes financières inédites.



La capacité de désendettement de la commune désigne le nombre d'années qu'il faudrait à la ville pour éteindre sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. Pour l'exercice 2018, le ratio de désendettement ressort à 12.25 années, légèrement supérieur au seuil d'alerte communément admis de 12 ans pour les communes de même strate.



Le niveau du ratio « Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement » ressort à 73.16 %. Malgré les refinancements successifs, ce ratio reste très inférieur à celui de la moyenne nationale constaté fin 2018 (94 %) pour la strate des communes de 50 à 100.000 habitants.



Hors prise en charge du fonds de soutien dans le calcul du niveau d'endettement, le niveau du ratio est de 76.92 % ; il reste largement inférieur à la moyenne nationale.

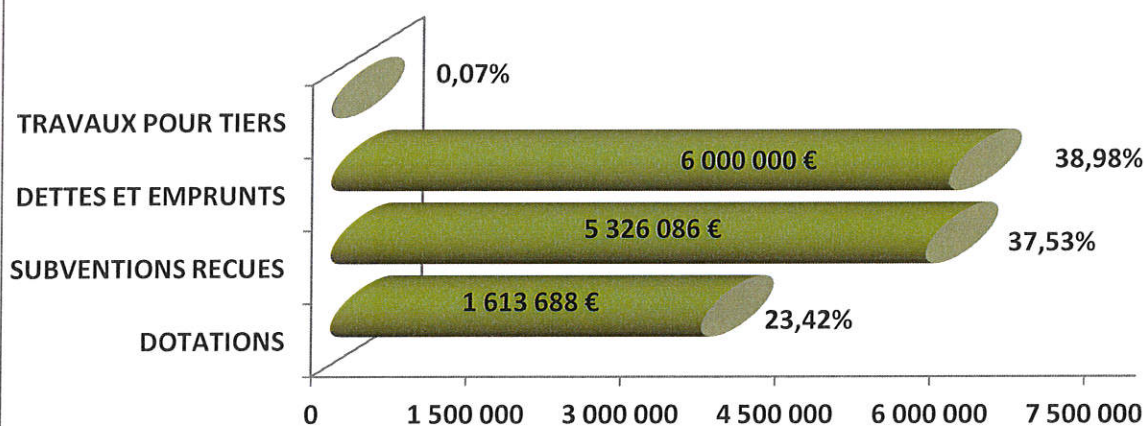
4) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les ressources d'investissement

Les recettes d'investissement totalisent 20 023 654.20 € hors résultat reporté et le taux de réalisation pour l'exercice 2018 est de 61.94 % hors comptabilisations des restes à réaliser.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2018	Réalisations 2018	Restes à Réaliser au 31/12/2018	% réalisé	Part de la section
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	4 280 000.00	3 604 875.19	0.00	84.23	18.00
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	15 904 261.20	5 776 613.64	3 238 453.83	36.32	28.85
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 000 000.00	6 000 000.00	0.00	100	29.96
CHAP 45	Opérations pour tiers et sous mandats	658 850.01	10 265.88	219 781.00	1.56	0.05
CHAP 024	Produits des cessions	1 500 000.00	0.00	0.00	-	-
Total des recettes réelles		28 243 111.21	15 391 754.71	3 458 234.83	54.31	76.87
CHAP 040	Opérations d'ordres	3 984 449.54	4 631 899.49	0.00	116.25	23.13
Total des recettes		32 327 560.75	20 023 654.20	3 458 234.83	61.94	100.00

Détail des recettes réelles d'investissement CA 2018

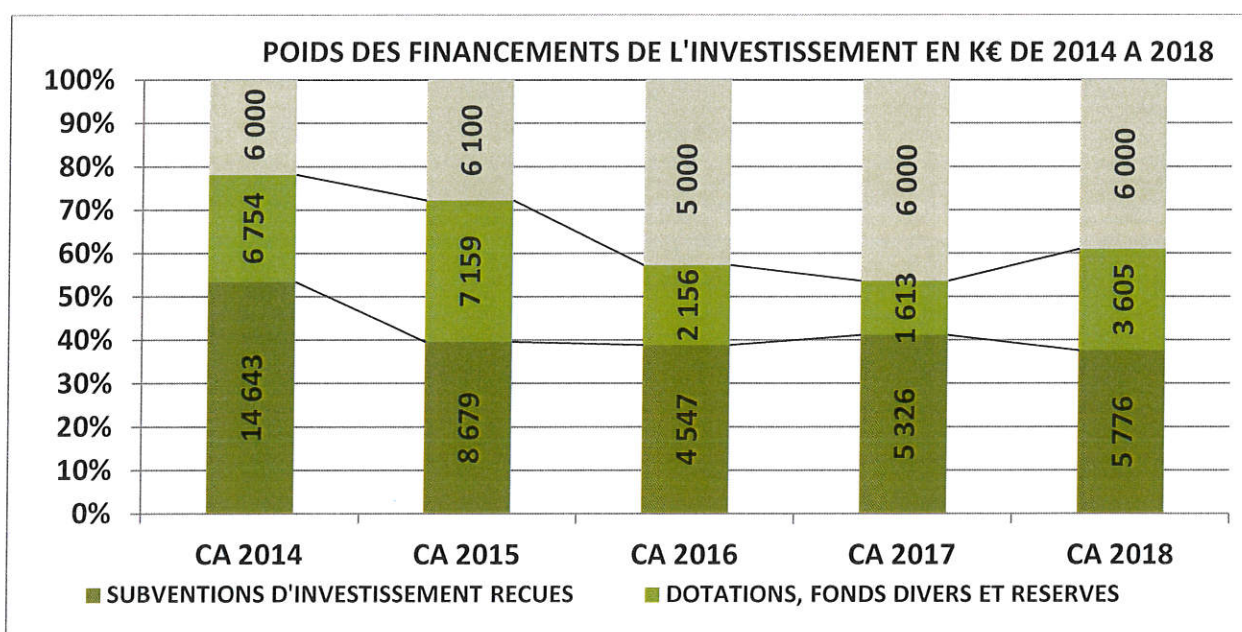


Ce tableau comparatif retraité ci après ne tient pas compte du refinancement de la dette (écritures en recettes et en dépenses pour des montants respectifs en 2014 et 2015 de 3.000 M€ et 7.178 M€).

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
CHAP 10	Dotations, fonds et réserves	6 754 160	7 159 150	2 155 875	1 613 688	3 604 875
CHAP 13	Subventions d'investissement reçues	14 643 340	8 678 589	4 547 377	5 326 086	5 776 614
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 000 000	6 100 000	5 000 017	6 000 000	6 000 000
CHAP 27	Autres immobilisations financières	32 800	16 398	73 848	0	0
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	805 650	92 084	444 311	258 608	10 266
TOTAL RECETTES REELLES		28 235 950	22 046 221	12 221 428	13 198 382	15 391 755
CHAP 040	Opérations d'ordres	2 836 530	3 477 131	6 664 588	5 431 027	4 631 899
TOTAL RECETTES		31 072 480	25 523 352	18 886 016	18 629 409	20 023 654

Le tableau et le graphisme ci après détaillent en pourcentage les évolutions par chapitre des différentes recettes au sein de la section.

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
SUBVENTIONS RECUES	53.38 %	39.53 %	38.61 %	40.35 %	37.53 %
DOTATIONS ET RESERVES	24.62 %	32.61 %	18.31 %	12.22 %	23.42 %
AUTRES	0.12 %	0.07 %	0.63 %	1.96 %	0.07 %
EMPRUNTS ET DETTES	21.87 %	27.79 %	42.46 %	45.46 %	38.98 %
	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %



A-1. Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves

Ce chapitre totalise 3 604 875.19 € ; il représente près de 23.42 % des recettes réelles d'investissement et son taux de réalisation atteint 84.23 %.

Il se compose :

▫ Du produit de la taxe d'aménagement et versement sous densité (ex TLE). Pour 2018 le montant perçu atteint 1 822 862.01 € soit une forte progression des encaissements par rapport aux comptes administratifs précédents. Cette progression fait suite à la mise en place d'un travail d'optimisation du recouvrement programmé en accord avec la DGFIP et en collaboration avec la DDTM.

Taxe Aménagement	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Montants perçus	210 507.15	1 025 154.92	749 369.20	633 362.35	1 822 862.01
Evolution annuelle	-74.49%	486.99%	- 26.91 %	- 15.49 %	+ 287.80 %

▫ Du Fonds de Compensation de la TVA. Ce Fonds concerne le reversement d'une partie de la TVA payée pour des opérations d'investissement. A ce titre 1 782 013.18 € ont été versés par les services de l'Etat. La progression ou la diminution par rapport à l'exercice précédent étant corrélée au cycle des investissements réalisés au cours de l'exercice précédent.

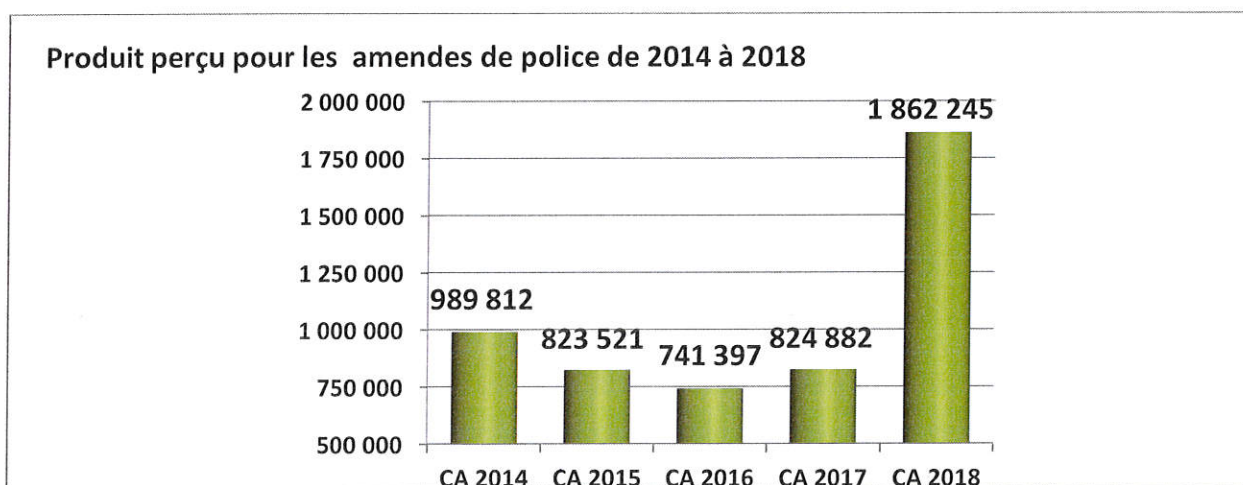
FCTVA perçu	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Montants perçus	3 357 751.34	2 559 066.80	1 406 555.55	980 325.58	1 782 013.18

A-2. Chapitre 13 : Subventions d'investissements reçues

Ce chapitre, représentant 37.53 % des recettes réelles de la section, atteint 5 776 613.64 €. Au ce sein de ce chapitre nous pouvons distinguer trois types de recettes :

▫ L'aide exceptionnelle de la Collectivité de Corse destinée à alléger les charges financières en capital de la commune pour un montant global de 1 709 133.78 €.

▫ Les fonds affectés à l'investissement : ce sont les produits des amendes de police. Pour 2018, la ville a enregistrée une recette de 1 862 245 € en augmentation de plus d'un million d'euros par rapport à l'exercice 2017. Il faut préciser que le montant perçu chaque année n'est pas proportionnel au nombre d'amendes recensés sur le territoire ajaccien. En effet, la loi de finance fixe chaque année le montant du produit rétrocédé aux collectivités territoriales.



▫ Les subventions allouées par nos différents partenaires financiers sur l'exécution des programmes d'investissement. Ainsi 2 205 234.86 € ont été encaissés et le taux de réalisation atteint les 17.88 %. Il s'agit du taux de réalisation le plus faible constaté au cours des cinq dernières années.

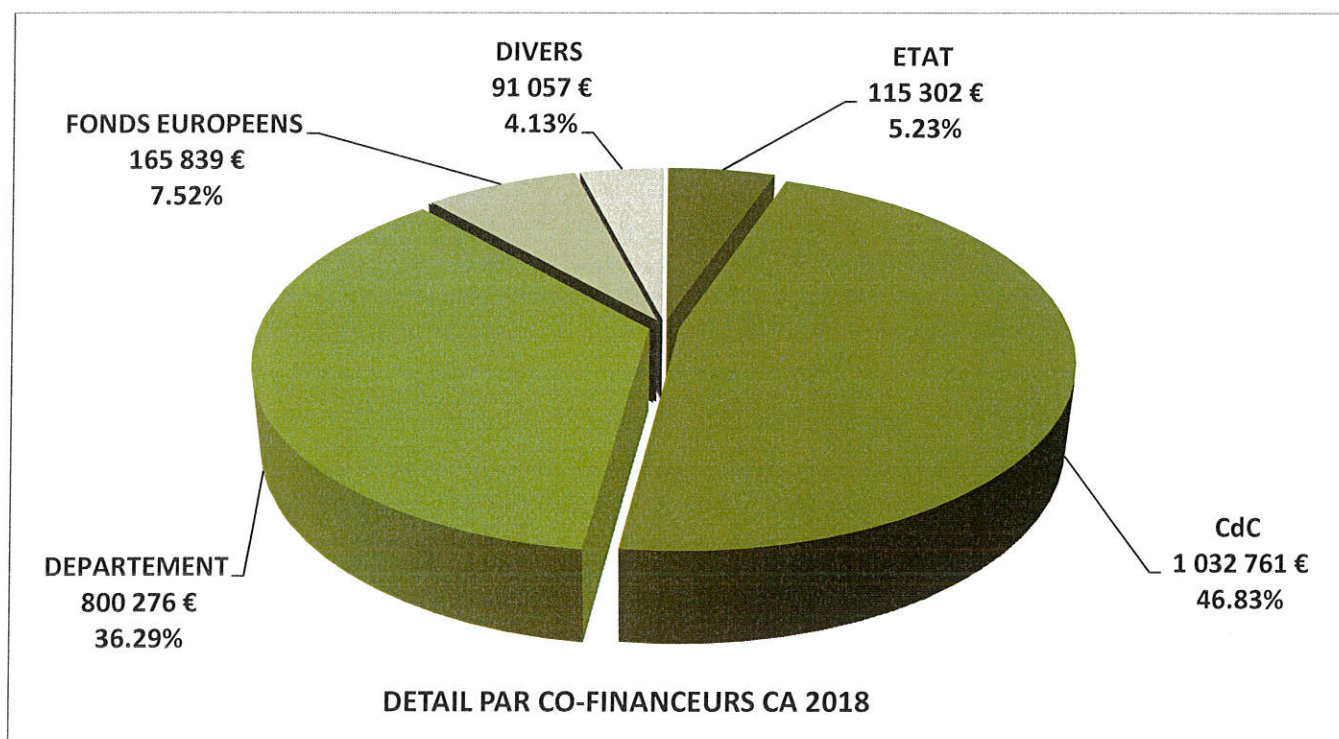
Subventions	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Prévisions budgétaires	22 776 273	9 792 460	5 152 163	9 475 072	12 333 016
Subventions encaissées	13 653 528	5 839 886	2 019 911	2 662 158	2 205 234
Taux de réalisations	59.95 %	59.64 %	39.20 %	28.09 %	17.88 %

En intégrant les restes à recevoir le taux passe à 44.14 % des inscriptions budgétaires de l'exercice.

CA 2018 SUBVT EQUIPEMENTS	TOTAL	Hors AP	AP/CP
Prévisions budgétaires	12 033 016	6 837 217	5 495 800
Subventions encaissées	2 205 235	1 056 057	1 149 178
% des encaissements	17.88 %	15.45 %	20.91 %
restes à recevoir	3 238 453	1 797 405	1 441 048
% des restes à encaisser	26.26 %	26.29 %	26.22 %
Totaux perçus + reports	44.14 %	41.73 %	47.13 %

La répartition par partenaires financiers des subventions d'équipement est la suivante :

Partenaires	ETAT	CTC	DPT	CAPA	EUROPE	AUTRES
Crédits ouverts	351 175.00	4 592 978.54	2 695 615.92	241 601.57	3 172 548.82	1 279 096.35
Encaissements	115 302.32	1 032 761.18	800 275.75	0.00	165 838.61	91 057.00
% des encaissements	32.83 %	22.49 %	29.69 %	0.00 %	5.23 %	7.12 %
Restes à réaliser	87 884.00	1 839 339.40	660 308.86	214 155.57	371 402.00	65 364.00
% des restes à réaliser	25.03 %	40.05 %	24.50 %	88.64 %	11.71 %	5.11 %



A-3. Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Afin de financer le programme d'investissement de l'exercice 2018 deux emprunts ont été mobilisés.

☞ Un prêt de 3 000 000 € souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de 15 ans sur la base d'un taux fixe à 1.91 %. Le déblocage de ce prêt est intervenu le 30 Avril 2018. (Contrat n° A29180 HWT réf. Ville 00293).

☞ Un prêt de 3 000 000 € souscrit auprès du Crédit Agricole de la Corse pour une durée de 15 ans sur la base d'un taux fixe à 1.80 %. Le déblocage de ce prêt est intervenu le 12 juillet 2018. (Contrat n° 133126 réf. Ville 00294).

A-4. Chapitre 001 : résultat reporté et anticipé

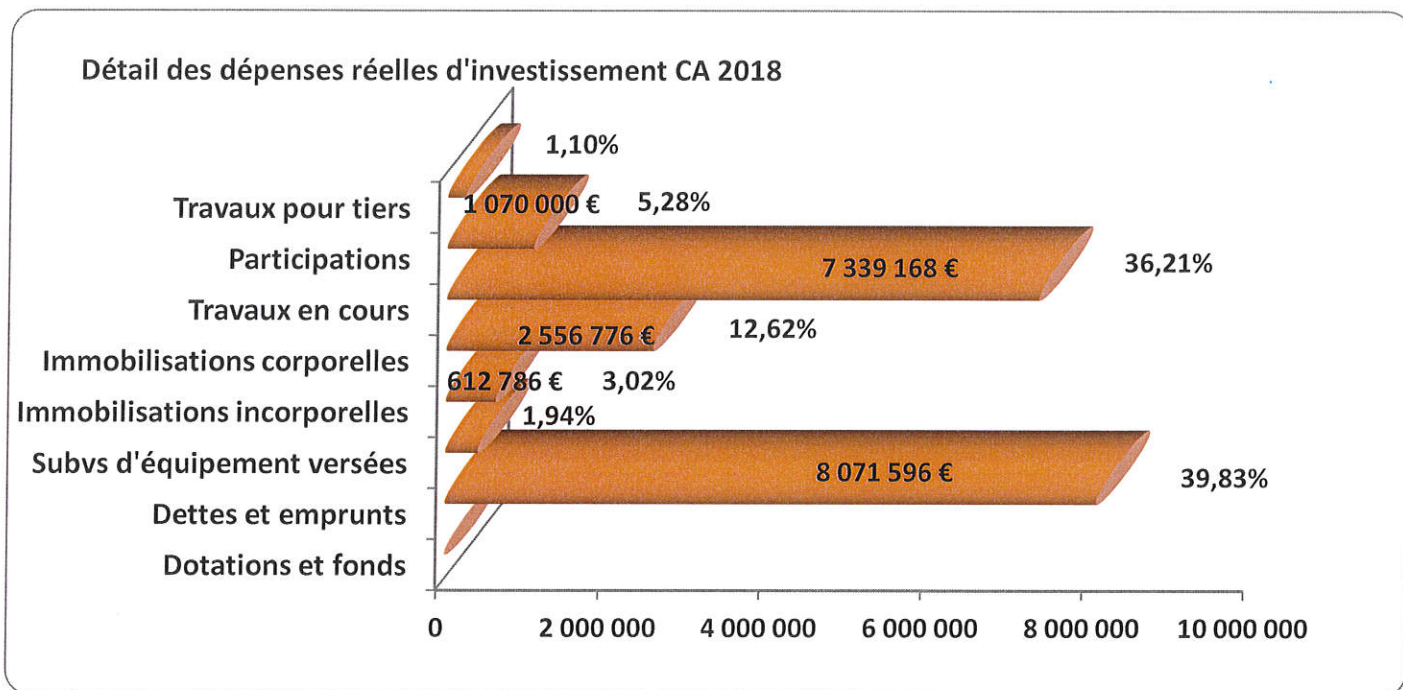
Afin d'assurer l'équilibre budgétaire de la section d'investissement il avait été décidé d'intégrer par anticipation le résultat de l'exercice 2017. Ainsi 1 964 601.80 € ont été affectés dès le vote du budget primitif 2018 au compte 001 résultat d'investissement reporté.

B. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 20 266 423.13 € et le taux de réalisation pour l'exercice 2018 est de 59.10 % hors comptabilisations des restes à réaliser.

Nature	Intitulés	Crédits ouverts en 2018	Réalisations 2018	Restes à Réaliser au 31/12/2018	% réalisé	Part de la section
CHAP 10	Fonds, dotations	113 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	8 075 000.00	8 071 596.23	0.00	99.96	39.83
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	2 318 247.60	612 786.02	549 226.25	26.43	3.02
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	485 000.00	394 103.00	0.00	81.26	1.94
CHAP 21	Immobilisations corporelles	7 105 906.78	2 556 776.46	1 910 240.39	35.98	12.62
CHAP 23	Travaux en cours	14 486 569.16	7 339 167.55	2 340 444.84	50.66	36.21
CHAP 26	Participations et créances rattachées	1 070 000.00	1 070 000.00	0.00	100.00	5.28
CHAP 45	Opérations pour tiers et sous mandats	638 439.01	221 993.87	33 505.66	34.77	1.10
Total des dépenses réelles		34 292 162.55	20 266 423.13	4 833 417.14	59.10	100.00
CHAP 040	Opérations d'ordres	0.00	0.00	0.00	-	-
Total des dépenses		34 292 162.55	20 266 423.13	4 833 417.14	59.10	100.00

En intégrant les reports, le taux des consommations des crédits de la section atteint les 73.20 %.



Comme le tableau des recettes d'investissement détaillé plus haut, le tableau comparatif retraité ci après ne tient pas compte du refinancement de la dette (écritures en recettes et en dépenses pour des montants respectifs en 2014 et 2015 de 3.000 M€ et 7.178 M€).

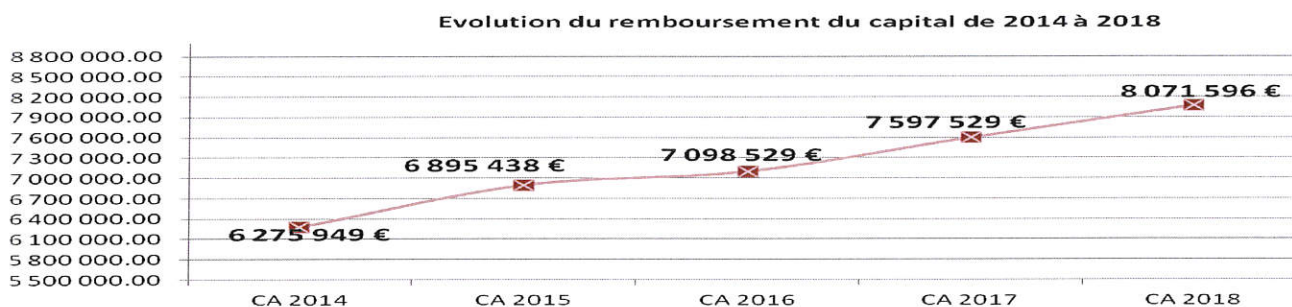
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
CHAP 10	Fonds et dotations	0	0	484 308	484 308	0
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilés	6 275 948	6 895 438	7 098 529	7 597 529	8 071 596
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	861 846	384 545	486 277	542 492	612 786
CHAP 204	Subventions équipement versées	186 374	138 093	137 295	307 975	394 103
CHAP 21	Immobilisations corporelles	5 415 130	1 076 385	1 153 311	5 248 292	2 556 776
CHAP 23	Travaux en cours	14 528 560	7 936 803	4 846 420	8 658 074	7 339 168
CHAP 26	Participations financières	0	260 000	165 000	65 000	1 070 000
CHAP 45	Opérations pour le compte de tiers	785 022	416 427	173 967	154 046	221 994
TOTAL DEPENSES REELLES		28 052 880	17 107 691	14 545 107	23 057 716	20 266 423

B-1. Les opérations financières :

Les opérations financières du compte administratif 2018 retracent :

➤ Au chapitre 16 Emprunts et dettes :

Les mouvements consacrés au remboursement du capital des emprunts se sont élevés à 8 071 596.23 € et représentent 39.83 % des dépenses réelles de la section d'investissement. Ces remboursements du capital ont évolués ces cinq dernières années de la manière suivante :



➤ Au chapitre 26 Participations et créances :

Sont comptabilisées au chapitre 26,

↳ La participation de la ville au capital de la SPL « Ametarra » pour un montant de 65 000 €. Au budget 2015 une autorisation de programme a été ouverte à concurrence de 520 000 euros. 390 K€ ont été mandatés depuis ; le solde libérable est prévu sur l'exercice budgétaire 2019. (Délibération n° 2014/159 du 30 juin 2014).

↳ Le premier acompte de la participation 2018 de la ville à la recapitalisation de la SPL de transport en commun « Muvitarra » pour un montant de 900 000 € (délibération n° 2018/224 du 05 Novembre 2018).

↳ La participation 2018 de la ville au capital de la SPL M3E pour un montant de 105 000 € (délibération n° 2017/311 du 18 décembre 2017).

B-2. Les opérations d'équipements :

Les dépenses d'équipement sont globalisées en quatre chapitres distincts selon qu'ils s'agissent d'immobilisations incorporelles (chapitre 20), de subventions d'équipement versées (chapitre 204) d'acquisition de matériels, de mobiliers et de véhicules (chapitre 21), la construction et l'aménagement de bâtiments ou de travaux (chapitre 23). Pour l'année 2018, elles totalisent 10.903 millions d'euros sur le budget principal. Les tableaux ci après vous présentent les détails des dépenses d'équipement, leurs taux de réalisations ainsi que les restes à réaliser au 31 Décembre.

Détail et pourcentage par chapitres budgétaires consommations de crédits et reports								
Dépenses d'équipement		Crédits ouverts	Réalizations					
Chapitre	Intitulés		Mandats émis	%	Reports	%	totaux	%
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	2 318 247.60	612 786.02	26.43	549 226.25	23.69	1 162 012.27	50.12
Chap. 204	Subventions d'équipement	485 000.00	394 103.00	81.26	0.00	-	394 103.00	81.26
Chap. 21	Immobilisations corporelles	7 105 906.78	2 556 776.46	35.98	1 910 240.39	26.88	4 467 016.85	62.86
Chap. 23	Travaux en cours	14 486 569.16	7 339 167.55	50.66	2 340 444.84	16.16	9 679 612.39	66.82
Totaux		24 395 723.54	10 902 833.03	44.69	4 799 911.48	19.68	15 702 744.51	64.37

➤ Les Autorisations de Programmes et Crédits de paiements.

Le tableau ci après récapitule la situation globale de l'ensemble des autorisations de programme est crédits de paiement ouverts au 31 décembre 2018. Les crédits de paiements ouverts en 2018 ont été de 8.652 millions d'euros avec un taux de réalisation de 46 .71 % ; soit un total de crédits consommés de 4 041 863.82 euros.

Situation globale des autorisations de programme et crédits de paiements au 31 décembre 2018

Totaux globaux Autorisations de programmes	Total cumulé des ouvertures d'AP	Crédits de paiement ouverts 2018	Crédits de paiement réalisés 2018	Restes engagés sur CP 2018	Crédits de Paiement antérieurs	Restes à Financer sur AP au 31/12
Solde au 31/12/2018	58 819 665.00	8 652 445.00	4 041 863.82	0.00	7 782 670.94	46 995 130.24

Intitulés de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2018	Crédits de paiement réalisés 2018	Restes à financer
Total des inscriptions	36 510 217	22 309 448	58 819 665	7 782 671	8 652 445	4 041 864	46 995 130
DEMOLITION COLLEGE FINO	5 940 000	-	5 940 000	5 290 851	9 030	0	649 149
DIAGNOSTIC ENERGETIQUE BATIMENTS	187 000	-	187 000	20 310	1055 000	72 520	94 170
RESTRUCTURATION BATIMENT DSI	-	750 000	750 000	0	370 000	278 238	471 762
ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX	-	1 229 250	1 229 250	0	150 000	4 730	1 224 520
EXTENSION CIMETIERE ST ANTOINE ALLEE T	1 584 722	- 384 722	1 200 000	482 988	550 000	458 799	258 213
CONSTRUCTION CONSERVATOIRE MUSIQUE	-	7 900 000	7 900 000	0	500 000	0	7 900 000
BASSIN DE RETENTION ALZO DI LEVA III	3 743 921	-	3 743 921	44 885	50 000	780	3 698 256
ETUDES ET TRAVAUX VAZZIO	8 228 000	- 2828 000	5 400 000	91 390	1 140 000	0	5 308 610
EAUX PLUVIALES ALBERT 1ER	530 124	-	530 124	408 792	26 247	26 247	95 085
ESPACES NUMERIQUES DANS LES ECOLES	2 510 400	- 74 280	2 436 120	0	1 663 680	825 338	1 610 782
CONSTRUCTION G.S ANCIENNE ECOLE ANNEXE	45 000	8 068 100	8 113 100	0	0	0	8 113 100
JARDINS PARTAGES JDE	-	495 000	495 000	0	200 000	0	495 000
AMENAGEMENT GYMNASSE ST JEAN OP ITI	574 500	30 500	605 000	0	250 000	203 287	401 713
AMENAGEMENT GYMNASSE MICHEL BOZZI OP ITI	906 600	1 400	908 000	373 626	300 000	38 761	495 614
ETUDES CITADELLE	300 000	-	300 000	0	0	0	300 000
TRAVAUX AMENAGEMENT ST ROCH	1 171 450	-	1 171 450	195 659	398 600	235 311	740 480
CREATION AMENAGEMENT ANTIQUARIUM	1 260 000	702 700	1 962 700	48 063	243 700	183 658	1 730 979
OPERATION CŒUR DE VILLE	-	2 800 000	2 800 000	0	300 000	300 000	2 500 000
AMENAGEMENT CIAP	-	400 000	400 000	0	60 000	0	400 000

Intitulés de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2018	Crédits de paiement réalisés 2018	Restes à financer
OPERATION NAPOLEON 2019	-	500 000	500 000	0	62 000	0	500 000
PROGRAMME VIDEO SECURITE VERBALISATION	500 000	340 000	840 000	52 058	700 000	478 653	309 289
AMENAGEMENT STADE DE PIETRALBA OP ITI	764 500	28 500	793 000	603 376	189 400	147 637	41 987
OPERATION BEVERINI VICO	3 949 000	- 899 000	3 050 000	101 158	1 069 788	672 434	2 276 407
SCHEMA DIRECTIONNEL JARDIN DE L'EMPEREUR	240 000	-	240 000	0	0	0	240 000
TRAVAUX AMENAGEMENT BD MADAME MERE	1 100 000	-	1 100 000	0	300 000	105 785	994 215
TRAVAUX AMENAGEMENT TRAVERSEE DE MEZZAVIA	2 925 000	-	2 925 000	69 516	15 000	9 686	2 845 798
TRAVAUX AMENAGEMENT COURS NAPOLEON	50 000	3 250 000	3 300 000	0	0	0	3 300 000
Pourcentage des réalisations				20.11 %			79.89 %

Pour ce qui est des opérations non votées en autorisations de programmes, le montant des réalisations en dépense s'établit 7 043 779.21 € pour des crédits ouverts à hauteur de 16 042 066.54 € soit un taux de réalisation de 43.90 %. Le détail par chapitre et nature est détaillé dans les tableaux suivants :

➤ Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Il s'agit des frais d'études effectuées en vue des réalisations d'investissements, et les concessions et droits similaires (brevets, licences, droits). Le montant des dépenses réalisées s'élève à 532 611.41 € pour un taux de réalisation de 34.51 %. Le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
2031 - FRAIS D'ETUDES	
Ligne de crédit	Mandaté
FRAIS D'ETUDES SUR BATIMENTS COMMUNAUX	18 000.00
FRAIS ETUDES SPL	52 841.80
FRAIS D'ETUDES LIAISON MONT THABOR STILETTO	50 749.38
FRAIS D'ETUDES LEVEES TOPOGRAPHIQUES GEOTECHNIQUES	31 418.63
FRAIS D'ETUDES ACCES HANDICAPES –PAVE ET DIVERS VOIRIE	12 432.00
FRAIS D'ETUDES FAISABILITE JARDINS FAMILIAUX JDE	9 720.00
FRAIS D'ETUDES AMO ITINERAIRE CYCLABLE	20 760.00
FRAIS D'ETUDES PROGRAMMATION ECOLE ANNEXE	3 990.00
FRAIS D'ETUDES MOYEN PLATE FORME INFORMATIQUE	24 876.00
FRAIS D'ETUDES DEVELOPPEMENT APPLICATIF BORNES TACTILES	24 960.00
FRAIS D'ETUDES DEVELOPPEMENT APPLICATION NUMERIQUE	20 160.00
FRAIS D'ETUDES POTENTIALITE SPECTACLES VIVANTS	24 300.00
FRAIS D'ETUDES MUSEE NAPOLEONNIEN	69 597.36
2051 - CONCESSIONS DROIT BREVETS LICENCES	
Ligne de crédit	Mandaté
ACHAT LOGICIELS INFORMATIQUES	168 806.24

➤ **Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées**

Le chapitre 204 retrace les subventions d'équipements versées, le montant réalisé pour 2018 s'élève à 94 103 € pour un taux de réalisation de 50.86 %; le détail des dépenses figurent au tableau ci-dessous :

CHAPITRE 204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
2042 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	
Ligne de crédit	Mandaté
AIDE AU BATI LOGEMENT ANCIEN et ASCENCEURS	73 863.00
SUBVT D'EQUIPEMENT GFCA VOLLEY BALL	20 240.00

➤ **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

Le chapitre 21 retrace les dépenses en immobilisations corporelles, le montant réalisé de l'exercice 2018 s'élève à 1 771 368.60 € pour un taux de réalisation de 39.84 % et pour lequel les dépenses sont décrites ci-après :

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
2138 – ACQUISITION BATIMENTS	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION LOCAL POLI JARDIN EMPEREUR	94 958.60
ACQUISITION BATIMENT ASPRETTO	108 000.00
2152 – INSTALLATIONS DE VOIRIE	
Ligne de crédit	Mandaté
PONT DE LA CONFINA	4 346.00
21568 – MATERIELS SECURITE	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL D'INCENDIE ET EXTINCTEURS	13 491.00
21578 - AUTRES MATERIELS	
Ligne de crédit	Mandaté
PANNEAUX SIGNALIQUES DE VOIRIE	23 167.73
MOBILIER URBAIN ET DE VOIRIE	15 958.00
2158 - INSTALLATIONS, MAT & OUTIL TECHNIQUES ET AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES CTM	24 993.92
MATERIEL SERVICE FESTIVITES	55 455.57
MATERIEL SERVICES ADMINISTRATIFS	13 793.67
MATERIEL POLICE, MNS ET SECURITE DES PLAGES	73 868.41
MATERIEL RESTAURANTS SCOLAIRES ET VIE SCOLAIRE	46 600.88
MATERIEL SERVICE CULTUREL, MUSEE ET BIBLIOTHEQUES	6 628.88
MATERIEL ET OUTILLAGE GYMNASSES, STADES ET PISCINES	12 327.03
MATERIEL ET OUTILLAGE GARAGE MUNICIPAL	17 719.69
MATERIEL ET OUTILLAGE GROUPES ELECTROGENES PROTERINA	66 376.34
MATERIEL CRECHES ET PETITE ENFANCE	33 297.73
MATERIEL GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL	146 652.92
MATERIEL SERVICE DU NETTOIEMENT ET HYGIENE	6 895.20
MATERIEL ECLAIRAGE PUBLIC	16 576.93
MATERIEL TECHNIQUE ESPACE VERT, VOIRIE ET DIVERS	76 491.43
MATERIEL ILLUMINATION ET MARCHES DE NOEL	13 530.00

2161 – ŒUVRES D'ART	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION ŒUVRES D'ART	142 104.00
2182 – MATERIEL DE TRANSPORT	
Ligne de crédit	Mandaté
ACQUISITION DE VEHICULES ET MATERIEL DE TRANSPORT	99 985.00
ACQUISITION TRACTEUR EPAREUSE	154 667.86
2183 – MATERIEL DE BUREAU, INFORMATIQUE ET TELEPHONIE	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIELS INFORMATIQUES	153 199.78
MATERIELS SERVICES CULTURELS	16 788.98
MATERIELS PROGRAMMES EUROPEENS	57 812.97
2184 - MOBILIER ET MATERIEL	
Ligne de crédit	Mandaté
MOBILIER ADAPTE FIPHFP	799.20
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	114 447.21
MOBILIER SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	78 468.54
MOBILIER BIBLIOTHEQUE ET MERDIATHEQUES MUNICIPALES	17 697.33
MOBILIER MAISONS DE QUARTIER	18 235.07
2188 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	
Ligne de crédit	Mandaté
MATERIEL ADMINISTRATION GENERALE	1 801.20
MATERIEL DIVERS SITES BILINGUES ET DIVERS JEUNESSE	1 518.66
MATERIEL ET INSTRUMENTS MUSIQUE MUNICIPALE	8 798.47
MATERIEL AGRES ESPACE SPORT WORK OUT JDE	33 914.40

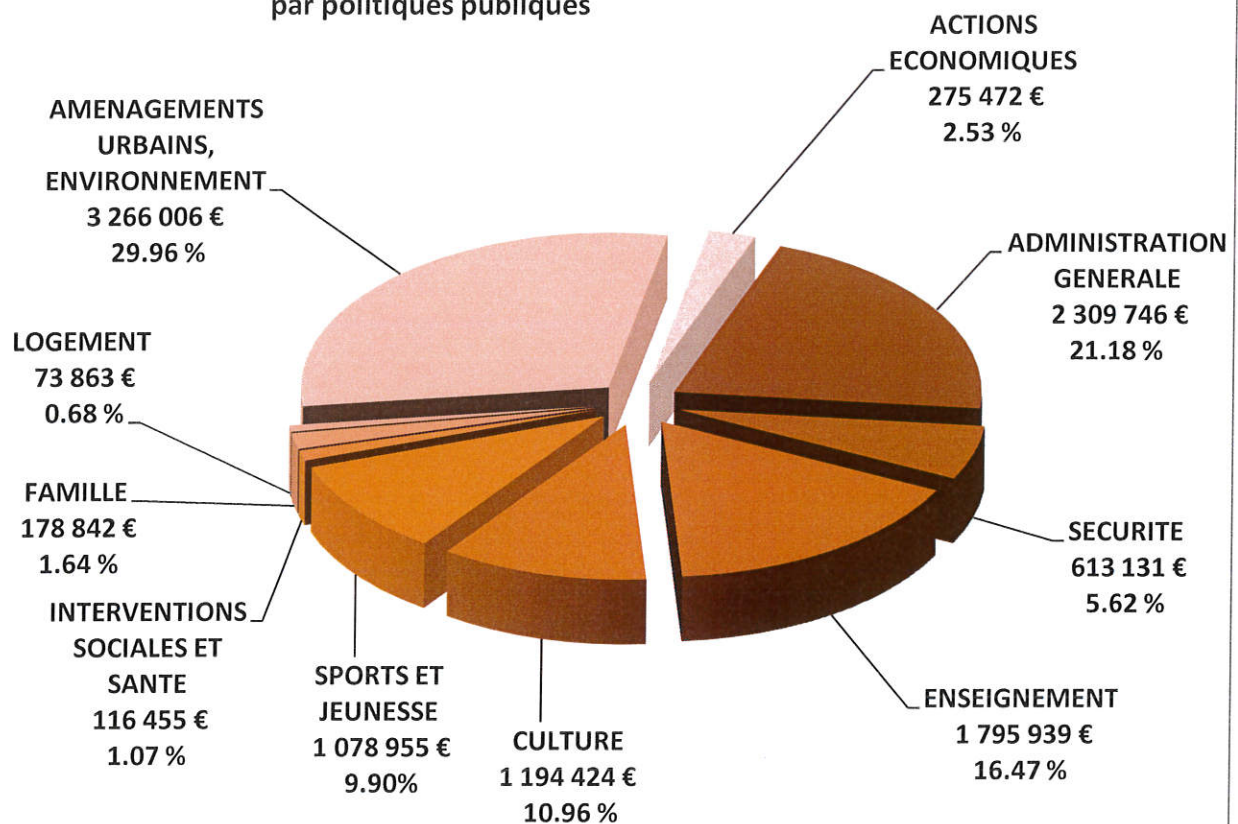
➤ **Chapitre 23 : Travaux en cours**

Le montant des travaux effectués au chapitre 23 s'élève hors autorisations de programmes à 4 645 696.20 € pour un taux de réalisation de 47.07 %. Le détail des dépenses du chapitre 23 figurent au tableau ci-après :

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	
2313 - IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	
Ligne de crédit	Mandaté
TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET HOTEL DE VILLE	212 221.10
TRAVAUX CONFORMITE BATIMENTS SCOLAIRES	625 804.97
TRAVAUX RESTAURANTS SCOLAIRES	85 897.34
TRAVAUX DANS LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES	119 240.62
TRAVAUX CULTURE, PATRIMOINE ET MUSEES	18 202.43
TRAVAUX CRECHES	137 920.28
TRAVAUX DE CLIMATISATIONS ET CHAUFFAGES	12 315.60
TRAVAUX FACADE BATIMENT DGST	44 947.98
2315 - IMMOBILISATIONS EN COURS INSTAL. MAT ET OUTILLAGE	
Ligne de crédit	Mandaté
INSTALLATION FIBRE OPTIQUE ET VIDEO SURVEILLANCE	42 711.24
INSTALLATIONS TECHNIQUES DIVERSES CHAUFFERIES	67 716.29
TRAVAUX D'URGENCE DEGATS TEMPETE ADRIAN	158 441.90
INSTALLATIONS BANIERES MUSEE FESCH	17 160.00
INSTALLATIONS DES SANISETTES	40 617.81

TRAVAUX PATRIMOINE CANAL DE LA GRAVONA	13 398.00
TRAVAUX OPERATION MARE TERRA	46 720.80
AUTRES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES ASCENSCEURS	29 129.10
TRAVAUX DANS LES CIMETIERES	15 659.16
TRAVAUX STADE DU STILETTO	446 443.46
INSTALLATIONS TECHNIQUES EQUIPEMENTS SPORTIFS	78 997.62
TRAVAUX STADE DE VIGNETTA	18 733.25
TRAVAUX DIVERS ET D'URGENCE SUR VOIRIE	213 308.47
TRAVAUX MURS DE SOUTÈNEMENT ET EFFONDREMENTS	162 544.68
TRAVAUX VOIRIE DANS LES CIMETIERES	57 772.00
TRAVAUX AMENAGEMENT ROUTE DU STILETTO	16 689.20
TRAVAUX D'AMENAGEMENT PROGRAMME VOIRIE	770 384.70
TRAVAUX D'AMENAGEMENT PROGRAMME TROTTOIRS	590 021.57
AMENAGEMENT PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC	223 221.02
TRAVAUX D'ILLUMINATION BATIMENTS COMMUNAUX	42 940.70
AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT ET GESTION DES PLAGES	30 307.83
TRAVAUX DIVERS PROGRAMME ESPACES VERTS ET PEPINIERE	46 576.01
TRAVAUX CLSH DE BALEONE	60 301.21
TRAVAUX ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX	84 860.53
TRAVAUX DIVERS AMENAGEMENTS DES AIRES DE JEUX	85 352.05
2316 - IMMOBILISATIONS EN COURS INSTAL. MAT ET OUTILLAGE	
Ligne de crédit Mandaté	
RESTAURATIONS ŒUVRES D'ART MUSEE FESCH	4 176.00
RESTAURATIONS CONSERVATION LIVRES ANCIENS	24 961.28

**Répartition de l'ensemble des dépenses d'équipement 2018
par politiques publiques**



B-3. Chapitres 45 et 48 : Travaux pour le compte de tiers et sous mandats

Ces chapitres enregistrent les dépenses suivantes :

❖ Au compte 4541, les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défallants. Les sommes ainsi avancées seront recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement.

DEPENSES art 4541			RECETTES art 4542		
Crédits ouverts	Réalisations	Reports	Crédits ouverts	Réalisations	Reports
216 560.00	8 568.00	33 505.66	200 000.00	0.00	0.00

❖ Au compte 4581 figurent les opérations d'investissement sous mandat. Les sommes payées sont recouvrées par le biais du compte 4582 en recettes d'investissement. Ces opérations comptabilisées concernent des opérations d'investissement effectuées pour le compte de la CAPA.

Intitulés des Opérations sous mandats Pour le compte de la CAPA	DEPENSES art 4581			RECETTES art 4582		
	Crédits ouverts	Réalisations	Reports	Crédits ouverts	Réalisations	Reports
MO STEP Sanguinaires	123 091.01	30 615.87	0.00	123 091.01	10 265.88	0.00
Réseaux rue chanoine Maestronni	0.00	0.00	0.00	36 971.00	0.00	36 971.00
Réseaux Beverini-Vico	298 788.00	182 810.00	0.00	298 788.00	0.00	182 810.00
TOTAUX	421 879.01	213 425.87	0.00	458 850.01	10 265.88	219 781.00

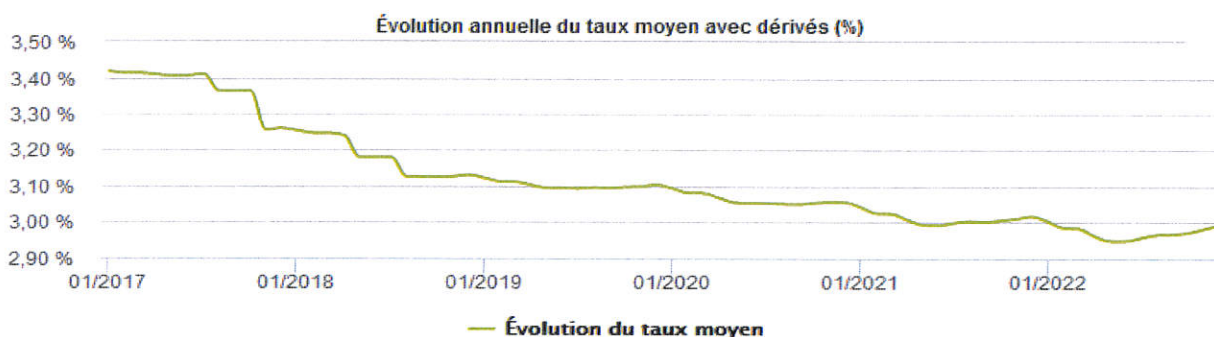
5) LA GESTION DE LA DETTE

Nous avons, au 31 Décembre 2018, au titre du budget principal, 36 emprunts en cours répartis entre 7 établissements bancaires. L'encours total est de 72 462 516.61 € en diminution de 2 071 596 €, soit - 2.78 %, par rapport au 01 Janvier 2018. Malgré les opérations de refinancements qui ont fortement impacté notre CRD en 2014 et 2015, le ratio « encours de la dette par habitant » est en constante diminution et reste très inférieur à la moyenne de la strate.








Encours dette/hab.	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Ajaccio	1 049 €	1 167 €	1 053 €	1 018 €	993 €
Moyenne de la strate	1 282 €	1 493 €	1 486 €	1 475 €	1 457 €

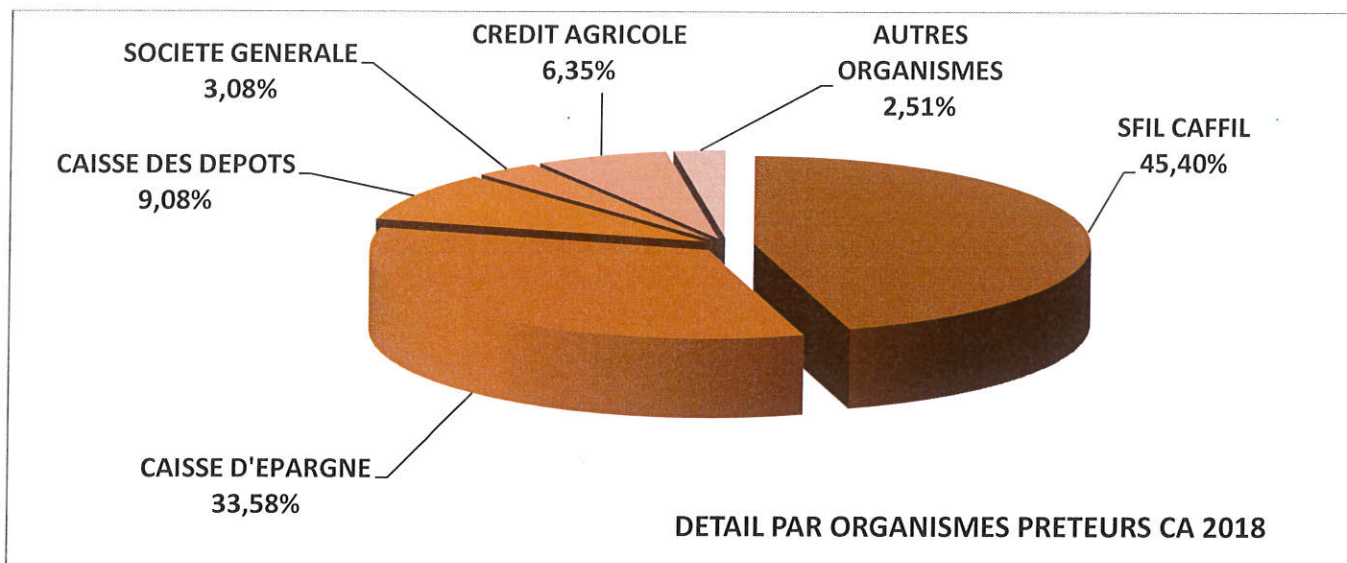
L'analyse par type de taux fait ressortir pour l'ensemble des emprunts remboursés en 2018 un taux moyen payé de 3.13 %.

Taux moyen	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
taux d'intérêt moyen de la dette pour la période	6.11 %	3.56 %	3.45 %	3.35 %	3.13 %



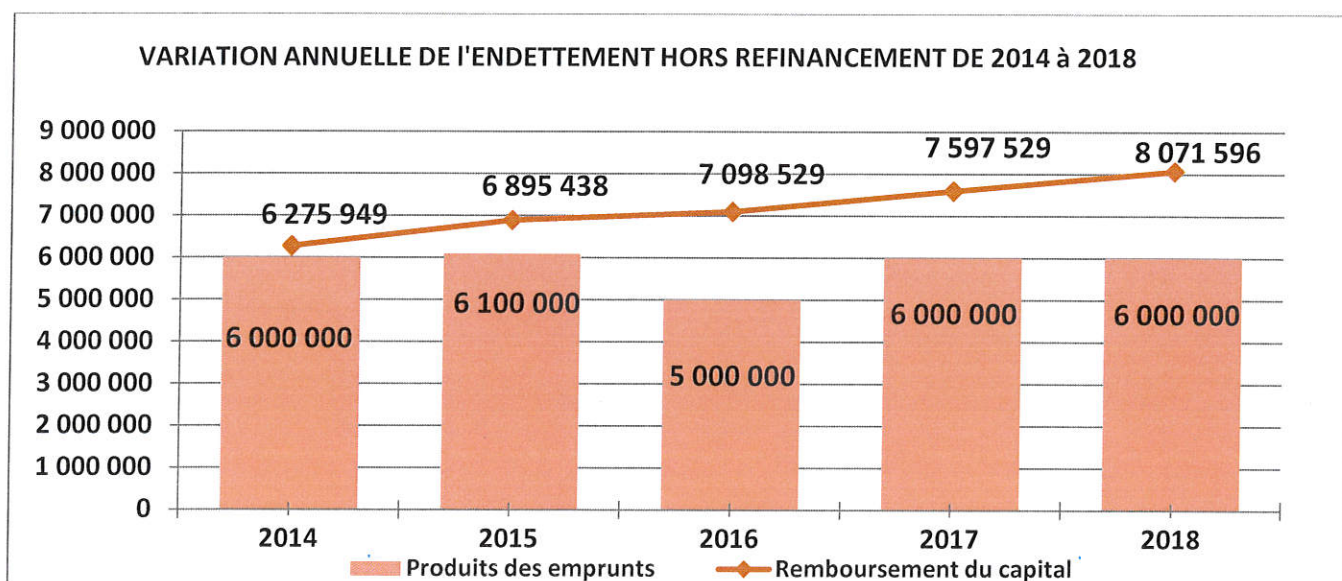
La Société de Financement Local reste le partenaire financier privilégié de la Ville suivi des institutionnels Caisse d'Épargne et Caisse des Dépôts et Consignations.

Organismes Prêteurs	Montants empruntés	Capital restant dû au 31/12/2018	Nombre d'emprunts
 Crédit Foncier	253 285.66	19 411.44	1
 Dexia CL	3 000 000.00	1 800 000.00	1
 Crédit Agricole	9 000 000.00	4 600 000.00	2
 Société générale	9 600 000.00	2 230 927.07	3
 Caisse des dépôts	14 729 220.00	6 583 117.19	8
 Caisse Epargne	35 557 673.73	24 332 842.62	10
 Sfil-Caffil	48 025 711.65	32 896 218.29	11
TOTAL	120 165 891.04	72 462 516.61	36



L'évolution du capital restant dû est le suivant depuis 2014 :

Evolution du CRD	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Encours au 01/01	69 385 858	70 789 909	78 230 171	76 131 642	74 534 113
Remboursement du capital	6 275 949	6 895 438	7 098 529	7 597 529	8 071 596
Produits des emprunts	6 000 000	6 100 000	5 000 000	6 000 000	6 000 000
Refinancements	1 680 000	8 235 700	0	0	0
Encours réel au 31/12	70 789 909	78 230 171	76 131 642	74 534 113	72 462 517
Évolution global en euros	+ 1 404 051	+ 7 440 262	- 2 098 529	-1 597 529	-2 071 596
Calcul de l'évolution du CRD hors refinancement	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Encours de dette au 31/12 hors différents refinancements	69 109 909	68 314 471	66 215 942	64 618 413	62 546 817
Évolution global en euros hors refinancement	- 275 949	-795 438	- 2 098 529	- 1 597 529	- 2 071 596

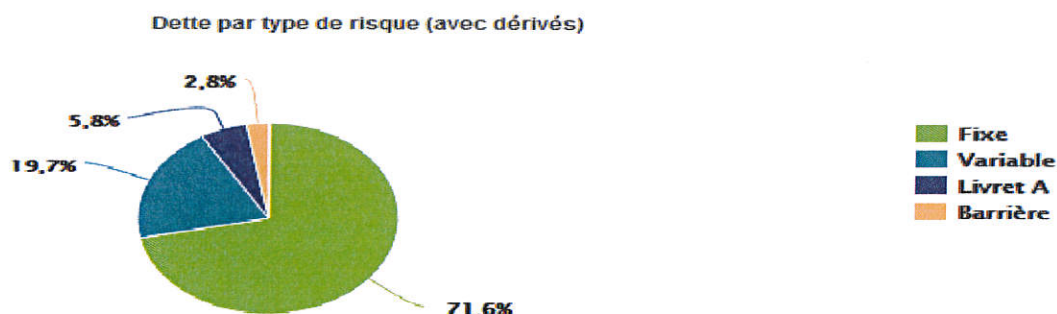


La synthèse de la dette au 31 Décembre 2018 est la suivante :

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
74 462 516.61 €	3.13 %	10 ans 8 mois	05 ans 07 mois

L'analyse par type de taux au 31 décembre fait ressortir pour l'ensemble des emprunts un taux moyen payé de 3.13 % avec un minimum de 1.33 % sur les emprunts indexés sur le livret A.

Type de taux	Encours	% d'exposition	Taux moyen	Classification
Fixe	51 912 584.13 €	71.64 %	3.88 %	A-1
Variable	14 304 816.47 €	19.74 %	1.62 %	A-1
Livret A	4 197 101.34 €	5.79 %	1.33 %	A-1
Barrière	2 048 014.67 €	2.83 %	4.15 %	B-1
Barrière avec multiplicateur	0 €	0.00 %	-	4-E
Change	0 €	0.00 %	-	6-F
Ensemble des risques	72 462 516.61 €	100.00 %	3.13 %	



Pour 2018, le montant des flux de la dette a été de 10 475 709.38 € et sa répartition est la suivante :

Montant du capital remboursé : 8 071 596.23 € Montant des intérêts payés : 2 404 113.15 €

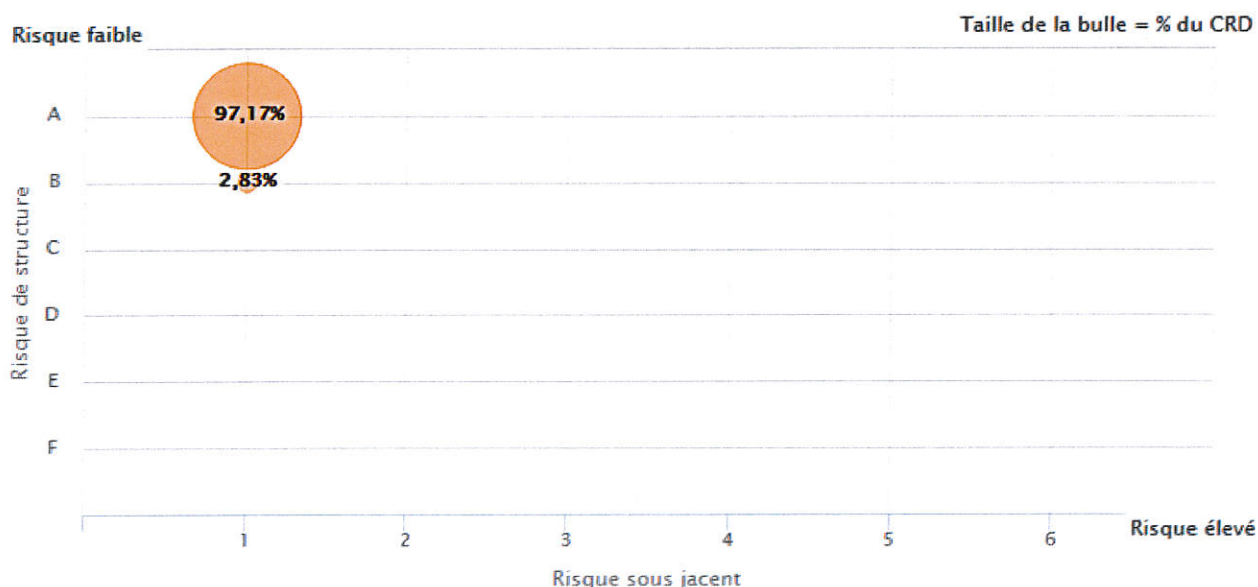
Etablissements prêteurs	Annuités payées au cours de l'exercice	Dont	
		Intérêts	Capital
CAISSE D'EPARGNE	2 935 485.19	559 176.40	2 376 308.79
CAISSE DES DEPOTS	1 206 044.22	183 651.49	1 022 392.73
CREDIT AGRICOLE	478 600.00	78 600.00	400 000.00
CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 207.31	1 560.39	18 646.92
DEXIA CL	277 461.11	77 461.11	200 000.00
SFIL CAFFIL	4 778 002.31	1 408 222.84	3 369 779.47
SOCIETE GENERALE	779 909.25	95 440.93	684 468.32
TOTAL	10 475 709.38	2 404 113.15	8 071 596.23

La charte de bonne conduite vise à régir les rapports mutuels entre les collectivités locales et les établissements bancaires. Celle-ci formule un certain nombre d'engagements réciproques devant notamment permettre une meilleure maîtrise des risques. Dans ce cadre, a été définie une matrice des risques afin de permettre une classification des produits bancaires proposés. Cette classification retient deux dimensions à savoir le risque associé à l'indice allant de 1 à 6 et le risque lié à la structure classé de A à E.

Structures	1	2	3	4	5	6
Indice sous jacents	Indices en euros	Indices inflations françaises ou zone euro	Ecarts Indices zone euros	Indices hors zones euros	Ecarts Indices hors zone euros	Autres indices
(A) taux fixe simple	35 emprunts 70 414 502 € 97.17 %					
(B) barrière simple	1 emprunt 2 048 015 € 2.83 %					
(C) option d'échange						
(D) multiplicateur jusqu'à 3						
(E) multiplicateur jusqu'à 5						
(F) autres types de structures						

Au cours des exercices 2014 et 2015, la Ville d'Ajaccio a mené deux opérations de renégociations d'emprunts structurés avec la SFIL, qui a repris la gestion des encours ex-DEXIA. Il s'agissait de l'emprunt classifié 6F selon la Charte de bonne conduite Gissler. Exposé à des risques de volatilité trop importants sur la durée résiduelle de cet emprunt (près de 12 ans), la SFIL a fait des propositions pour le sécuriser en taux fixe. Ces propositions ont été validées par le Conseil Municipal. Ces deux opérations ayant été menées, l'emprunt en question est désormais classifié 1A. Le profil de la dette de la Ville dans sa totalité est désormais sécurisé alors qu'au 1er janvier 2014, plus de 18 % de son encours était constitué d'emprunts structurés « dits toxiques ».

Dette selon la charte de bonne conduite



6) LES OPERATIONS D'ORDRE

Le tableau suivant retrace les écritures d'ordre entre les sections du Compte Administratif 2018.

Dépenses de fonctionnement			Compte Administratif	Recettes d'investissement		
Chap.	Art	Intitulés	Montants	Chap.	Art	Intitulés
67	675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	765 030.13	040	2111	Autres terrains nus
042	6811	Dotations aux amortissements des Immobilisations	2 783 830.96	040	28...	Amortissements des immobilisations
	6862	Dotations aux amortissements des charges financières	1 083 038.40		4817	Amortissements des charges financières
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement			4 631 899.49	Total des recettes d'ordre d'investissement		

Le chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre section » totalise 4 631 899.49 € en recettes d'investissement ; nous retrouvons la contrepartie comptable au chapitre 042 en dépenses de fonctionnement pour le même total.

Ces opérations comprennent :

- L'amortissement des biens d'équipement à hauteur de 2 783 830.96 €
- Les charges financières à répartir sur plusieurs exercices pour 1 083 038.40 €
- Les cessions d'immobilisations et de terrains pour 765 030.13 €

7) LES RATIOS OBLIGATOIRES

	Population retenue fiche DGF 2018 : 69 375 hab.	CA 2018 Ville Ajaccio	Moyenne nationale de la strate *
Ratio 1	Mesure du service rendu Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 277 €	1 361 €
Ratio 2	Poids de la fiscalité Produits des impositions directes/population	492 €	661 €
Ratio 3	Taille financière Recettes réelles de fonctionnement/population	1 358 €	1 553 €
Ratio 4	Effort et niveau d'équipement Dépenses d'équipement brut/population	149 €	267 €
Ratio 5	Niveau d'endettement ** Encours de la dette/population	993 €	1 457 €
Ratio 6	Dotation globale de fonctionnement DGF/population	182 €	222 €
Ratio 7	Poids du personnel Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	70.40 %	59.80 %
Ratio 9	Mesure de l'épargne nette Dépenses réelles de fonctionnement et amortissement du capital de la dette/recettes réelles de fonctionnement	102.60 %	96.30 %
Ratio 10	Taux d'investissement Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	10.97 %	17.20 %
Ratio 11	Poids de la dette ** Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	73.16 %	93.80 %

*Source : les collectivités locales en chiffres 2018 Site internet : www.collectivites-locales.gouv.fr/ chapitre 4 « les ratios financiers obligatoires du secteur communal » point 7A les principaux ratios financiers des communes par strate de population, page 53.

** Suite à la mise en place du fonds de soutien, la méthode de calcul des ratios d'endettement n° 5 et 11 a été réajustée pour les collectivités ayant capitalisés une partie ou la totalité de l'indemnité de refinancement. Pour le calcul des deux ratios les collectivités pourront déduire de l'encours global de la dette le solde de l'aide du fonds de soutien à percevoir.

	Population retenue fiche DGF 2018 : 69 375 hab.	CA 2018 Ville Ajaccio + BA ANRU	Moyenne nationale de la strate
Ratio 4	Effort et niveau d'équipement avec budget ANRU Dépenses d'équipement brut/population	412 €	267 €
Ratio 5	Niveau d'endettement avec budget ANRU ** Encours de la dette/population	1 245 €	1 457 €
Ratio 11	Poids de la dette avec budget ANRU ** Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnent	85.30 %	93.80

8) ANNEXES :

A. Rappel du tableau de synthèse présenté et expliqué au BP 2019 sur la dette consolidée (tous budgets agrégés).

Evolution du CRD ville	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Encours au 01/01	70 789 909	78 230 171	76 131 642	74 534 113	72 462 517
Remboursement du capital	6 895 438	7 098 529	7 597 529	8 071 596	8 637 331
Produits des emprunts	6 100 000	5 000 000	6 000 000	6 000 000	8 000 000
Refinancements	8 235 700	0	0	0	0
Encours au 31/12	78 230 171	76 131 642	74 534 113	72 462 517	71 825 186
ENCOURS SANS REFINANCEMENT	69 994 471	67 895 942	66 298 413	64 226 817	63 589 486
Evolution du CRD stationnement	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Encours au 01/01	11 922 468	11 500 533	1 191 316	1 105 264	1 015 336
Remboursement du capital	421 935	82 343	86 052	89 928	93 978
Produits des emprunts	0	0	0	0	0
transferts vers régie des parkings	0	10 226 874	0	0	0
Encours au 31/12	11 500 533	1 191 316	1 105 264	1 015 336	921 358
Evolution du CRD anru	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Encours au 01/01	0	1 422 000	2 803 782	7 676 729	11 440 556
Remboursement du capital	0	78 218	127 053	222 173	225 225
Produits des emprunts	1 422 000	1 460 000	5 000 000	3 986 000	1 587 300
Encours au 31/12	1 422 000	2 803 782	7 676 729	11 440 556	12 802 631
encours consolidé VILLE + BA sans refinancement	82 917 004	71 891 040	75 080 406	76 682 709	77 313 475
Evolution du CRD port	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Encours au 01/01	1 687 446	3 104 261	2 832 351	2 554 731	2 271 134
Remboursement du capital	167 486	271 910	277 620	283 597	289 855
Produits des emprunts	0	0	0	0	0
Refinancements	1 584 301	0	0	0	0
Encours au 31/12	3 104 261	2 832 351	2 554 731	2 271 134	1 981 279
encours consolidé sans refinancement	1 519 960	1 248 050	970 430	686 833	396 978
Evolution du CRD parking	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Encours au 01/01	0	0	9 867 936	9 492 472	9 099 726
Remboursement du capital	0	358 938	375 462	392 746	410 827
transferts BA stationnement	0	10 226 874	0	0	0
Encours au 31/12	0	9 867 936	9 492 474	9 099 726	8 688 899
ENCOURS SANS REFINANCEMENT	84 436 964	83 007 026	85 543 310	86 469 268	86 399 352
ENCOURS AVEC REFINANCEMENT	94 256 965	92 827 027	95 363 311	96 289 269	96 219 353

B. Epargne consolidée (tous budgets agrégés).

CA 2014	CA Principal	CA stationnement	CA Anru	CA parking	CA port	CA consolidé	Epargne brute globale 2014
RRF	92 569 244	1 412 471			1 915 642		
DRF	89 222 892	1 581 664			1 668 683		
Exc (n-1)	1 016 492	408 255			100 000	1 524 747	
Ep brute	3 346 352	-169 193	0	0	246 959	3 424 118	
							6 629 865*
CA 2018	CA Principal	CA stationnement	CA Anru	CA parking	CA port	CA consolidé	Epargne brute globale 2018
RRF	94 205 854	952 981	379 781	2 315 006	2 359 121		
DRF	88 581 166	872 514	153 178	1 755 288	1 569 105		
Exc (n-1)	1 791 643	20 507		320 501	316 283	2 448 934	
Ep brute	5 624 688	80 467	226 603	559 718	790 016	7 281 492	
							9 730 426

* si vous additionnez l'épargne brute en 2014 à l'excédent de fonctionnement cumulé vous n'obtenez que (1.524 + 3.424)k€, soit 4 949 865 € en 2014 contre 9 730 426 € en 2018.

Mais en 2014 il y a 1 680 000€ d'écriture en dépense liée aux emprunts toxiques renégociés en partie, soit en neutralisant cette dépense comme nous l'avons toujours fait à titre de comparaison l'épargne est augmenté d'autant, soit 4 949 865 € + 1 680 000 € = 6 629 865 € en 2014 pour 9 730 426 € en 2018.

Conclusion :

Entre 2014 et 2018 l'épargne brute consolidée de la ville a progressé de 3.1 M€, soit + 46.7 %.

Et ce malgré une baisse subit de ces recettes inédite voir annexe C ci-après.

C. Evolution de l'épargne de la ville après neutralisation des contraintes exogènes – baisses de ressources subies par la majorité municipale - (baisse de la DGF/ sortie des emprunts toxiques/ pénalité SRU) et neutralisation des allègements d'emprunts.

	2014	2015	2016	2017	2018
Impact total net sur l'épargne <i>brute</i>	-0,69 M€	-1,48 M€	-3,21 M€	-4,57 M€	-4,49 M€
Impact total net sur l'épargne <i>nette</i>	-0,69 M€	0,05 M€	-2,62 M€	-4,09 M€	-4,29 M€

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Epargne brute		5,026	6,106	6,848	3,741	5,626
Epargne brute retraitée après neutralisation	5,484	5,717	7,588	10,055	8,316	10,119
Epargne nette		-1,250	-0,789	-0,250	-3,857	-2,446
Epargne nette retraitée après neutralisation	-0,238	-0,559	-0,840	2,370	0,230	1,840

Une note du cabinet Klopfer jointe démontre que la ville a perdu 4.5 M€ d'épargne brute (et 4.3 M€ d'épargne nette à fin 2018) depuis 2014 du fait de la baisse de la DGF cumulée aux pénalités de sortie des emprunts toxiques et de la loi SRU et ce malgré les allègements d'emprunts.

Remarque : En analysant les données on constate que les allègements d'emprunts ont permis de compenser financièrement les pertes dues à la renégociation des emprunts toxiques et la pénalité issue de la loi SRU.

Conclusion :

Dans les conditions d'exercice de 2014 la ville (budget principal) a gagné (économie de gestion) 4.7 M€ d'épargne brute entre 2014 et 2018 et + 2.4 M€ d'épargne nette alors qu'en valeur faciale la progression n'est que de + 0.6 M€ pour l'épargne brute.

En consolidant les budgets de la ville, l'épargne a gagné (3.1 + 4.7) soit + 7.8 M€ entre 2014 et 2018.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER le Compte Administratif 2018, Budget Principal, ci-annexé.

Etant précisé que le Compte de Gestion établi par le Trésorier Municipal, est en concordance avec le Compte Administratif 2018, Budget Principal.

DE RECONNAITRE La sincérité des restes à réaliser.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le comptable ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 24 mai 2019,

Vu le rapport de présentation annexé ;

Considérant que M. Sbraggia a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que Laurent MARCANGELI, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Sbraggia pour le vote du compte administratif ;

APPROUVE

Par 34 voix pour et 6 abstentions

(M. Castellana, M. Luciani, M. Ciabrini, M. Leonetti, Mme Simonpietri, M. Bastelica)

Le Compte Administratif 2018, Budget Principal, ci-annexé.

Etant précisé que le Compte de Gestion établi par le Trésorier Municipal, est en concordance avec le Compte Administratif 2018, Budget Principal.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

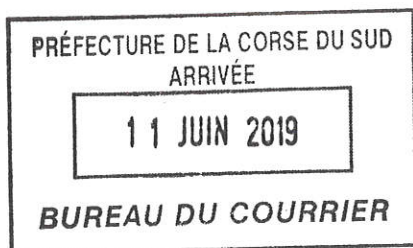
Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI